fOCus

N°2 DOSSIER THÉMATIQUE 2023

Agroécologie

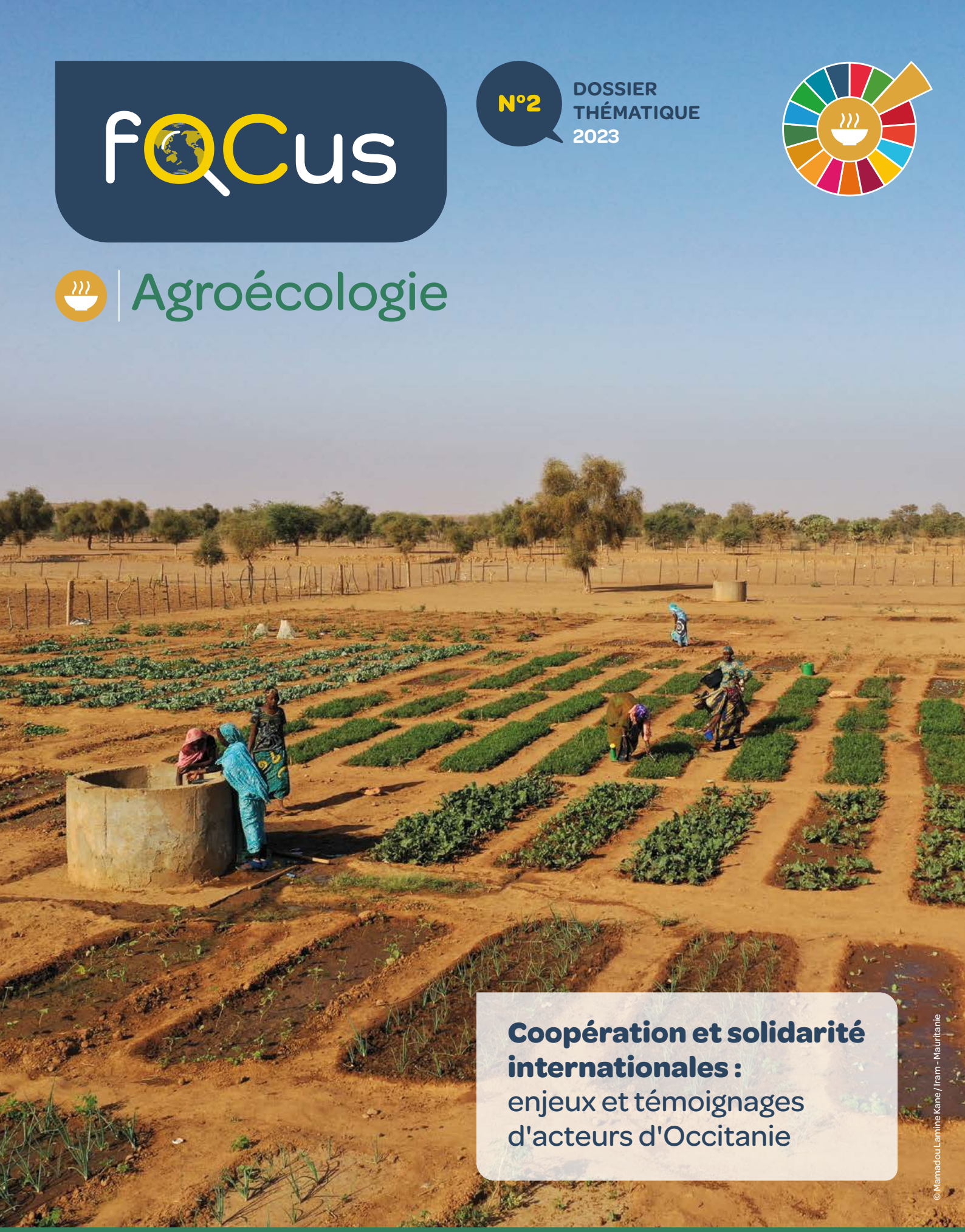

Coopération et solidarité internationales :
enjeux et témoignages d'acteurs d'Occitanie

© Mamadou Lamine Kane / Iram - Mauritanie

occitanie coopération

www.oc-cooperation.org

FOCus

| Agroécologie

DOSSIER THÉMATIQUE 2023

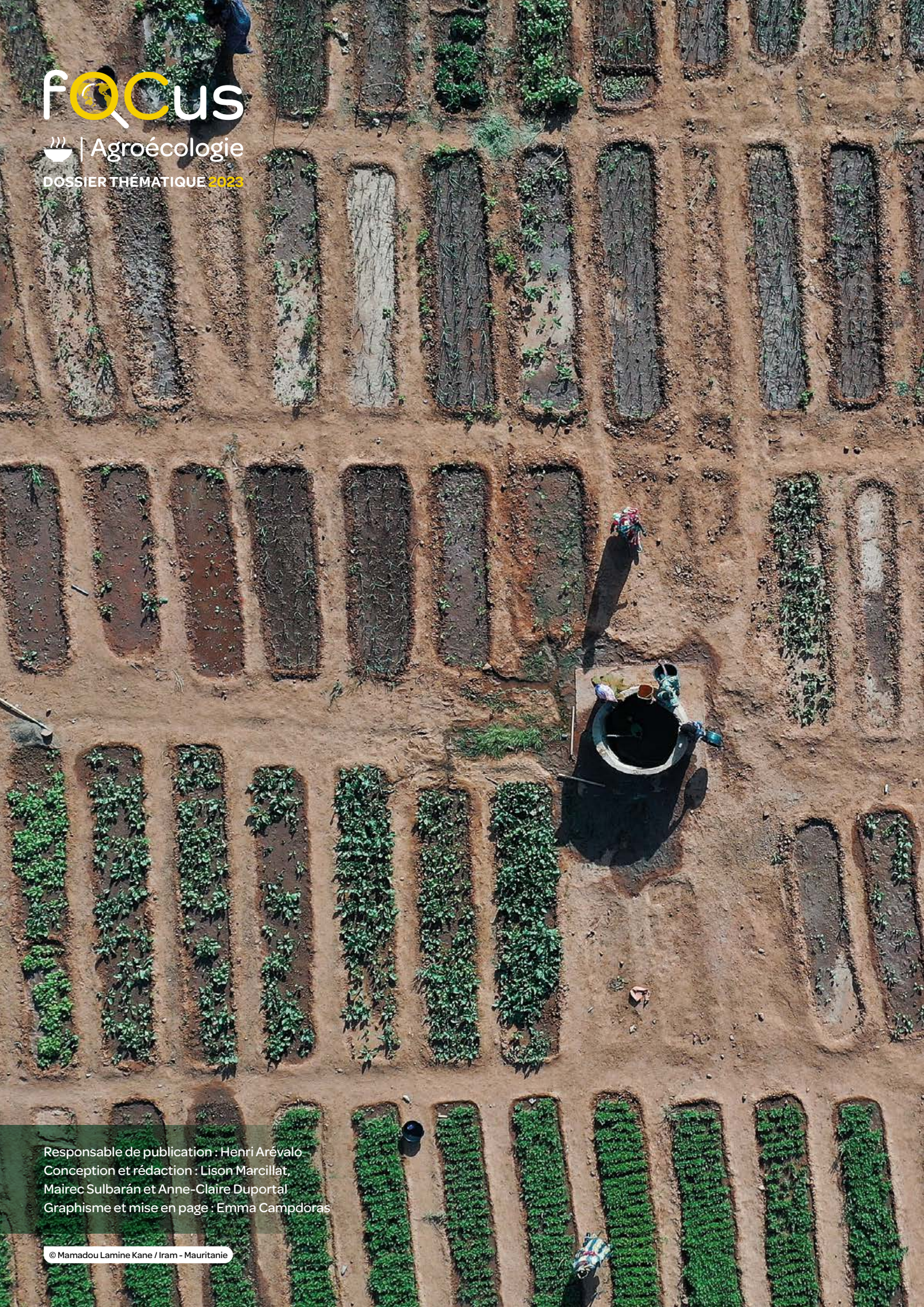

Responsable de publication : Henri Arévalo
Conception et rédaction : Lison Marcillat, Mairec Sulbarán et Anne-Claire Duportal
Graphisme et mise en page : Emma Campdoras

© Mamadou Lamine Kane / Iram - Mauritanie

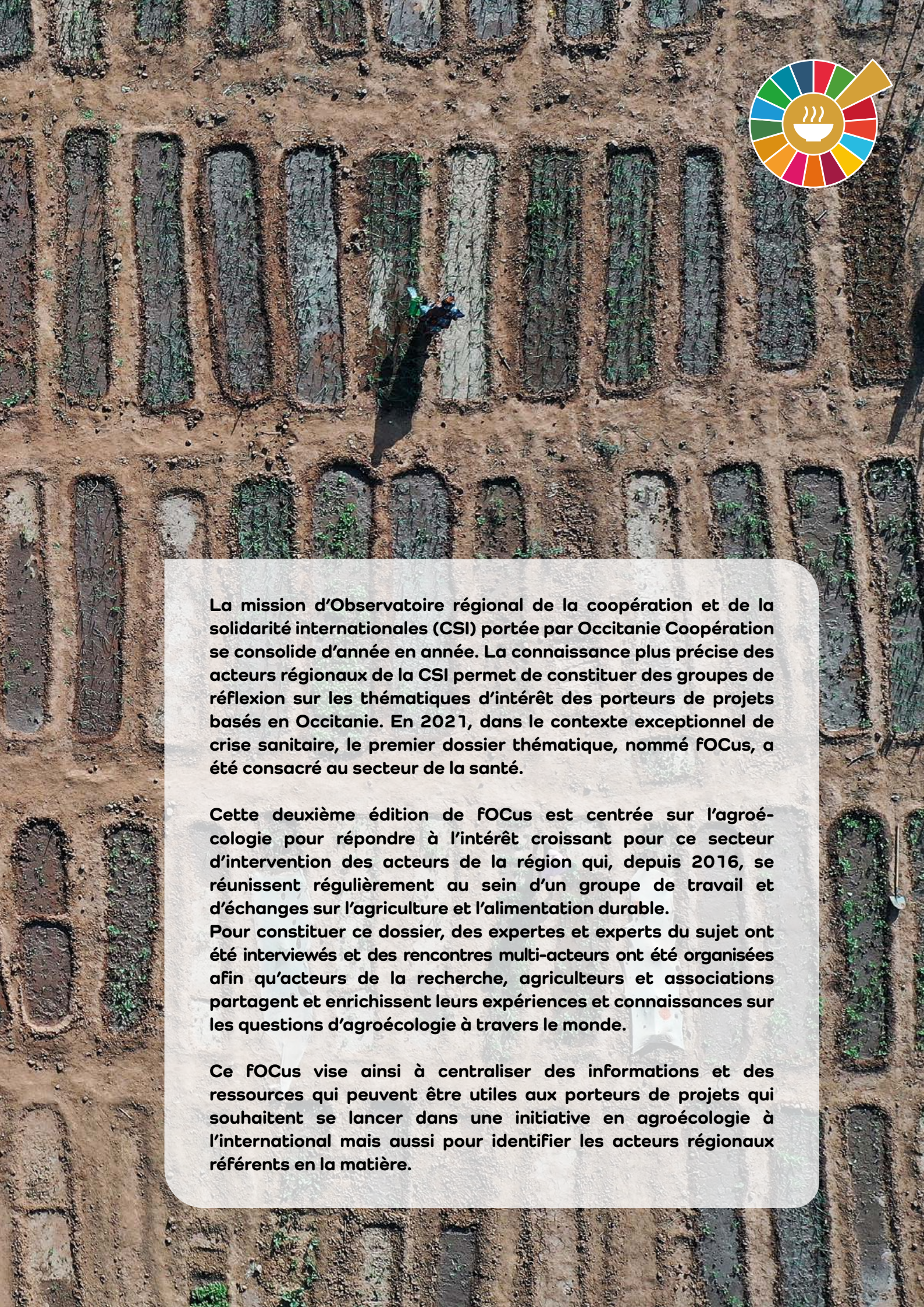

La mission d'Observatoire régional de la coopération et de la solidarité internationales (CSI) portée par Occitanie Coopération se consolide d'année en année. La connaissance plus précise des acteurs régionaux de la CSI permet de constituer des groupes de réflexion sur les thématiques d'intérêt des porteurs de projets basés en Occitanie. En 2021, dans le contexte exceptionnel de crise sanitaire, le premier dossier thématique, nommé fOCus, a été consacré au secteur de la santé.

Cette deuxième édition de fOCus est centrée sur l'agroécologie pour répondre à l'intérêt croissant pour ce secteur d'intervention des acteurs de la région qui, depuis 2016, se réunissent régulièrement au sein d'un groupe de travail et d'échanges sur l'agriculture et l'alimentation durable.
Pour constituer ce dossier, des expertes et experts du sujet ont été interviewés et des rencontres multi-acteurs ont été organisées afin qu'acteurs de la recherche, agriculteurs et associations partagent et enrichissent leurs expériences et connaissances sur les questions d'agroécologie à travers le monde.

Ce fOCus vise ainsi à centraliser des informations et des ressources qui peuvent être utiles aux porteurs de projets qui souhaitent se lancer dans une initiative en agroécologie à l'international mais aussi pour identifier les acteurs régionaux référents en la matière.

foCus

Agroécologie

DOSSIER THÉMATIQUE 2023

© Mamadou Lamine Kane / Iram - Mauritanie

au sommaire

1/ Préambule P.6
Les enjeux et grands défis, pourquoi l'agroécologie ? P.7
L'agriculture et l'alimentation dans le monde : les chiffres P.10
Le cadre normatif P.12

2/ Données Observatoire P.16
Qui sont les acteurs régionaux ? P.16
Où interviennent les acteurs régionaux ? P.17
Quels types d'actions mènent les acteurs régionaux ? P.18

3/ Paroles d'acteurs P.20
Entretien avec Eric Scopel, chercheur au Cirad P.20
Capitalisation et retours d'expériences P.26

4/ Financements accessibles P.37

5/ Ressources et outils disponibles P.38

1. Préambule

Plébiscitée comme levier de transformations plus durables et équitables des systèmes alimentaires et agricoles tout en respectant la biodiversité et en favorisant la résilience face au changement climatique, l'agroécologie est de plus en plus citée comme pouvant répondre à de nombreux défis à relever.

Par sa contribution à la construction de ces systèmes, elle est identifiée comme pouvant répondre à l'atteinte des Objectifs de développement durables (ODD) et plus particulièrement à l'ODD n°2 « Faim zéro » qui vise à éliminer la faim, à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition et à promouvoir l'agriculture durable, ainsi qu'à l'ODD 15 pour un monde neutre en matière de dégradation des terres.

Cependant, par ses approches multisectorielles et multidimensionnelles, l'agroécologie contribue également à l'atteinte de l'Agenda 2030 dans son ensemble. Ce préambule présente un état des lieux de l'agroécologie afin de comprendre de quoi il s'agit, à quels enjeux et défis elle tente d'apporter des solutions et de percevoir le chemin qu'il reste à parcourir.

1 Le 15 novembre 2022, la population mondiale a atteint les 8 milliards alors qu'en 1950 elle n'était que de 2,6 milliards et les dernières projections estiment qu'elle sera de 9,7 milliards d'ici 2050. https://www.un.org/fr/global-issues/population
2 FAO, L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, 2022.

Les enjeux et grands défis, pourquoi l'agroécologie ?

Nos systèmes alimentaires sont confrontés à des limites croissantes au fil des années, en termes de sécurité alimentaire mondiale, d'impacts environnementaux et sanitaires et de raréfaction des ressources naturelles. Face à la montée de la prise de conscience, des voix se font entendre pour questionner leur fondement et repenser leur fonctionnement. Les enjeux sont de taille : nourrir une population mondiale de plus en plus nombreuse[1], réduire l'impact sur l'environnement et garantir la durabilité des patrimoines nourriciers. En effet, près de 30% de la population mondiale se trouve en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave (soit 250 millions de personnes supplémentaires par rapport à 2019)[2] et le secteur agricole est responsable de 22% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (2019)[3].

Face à ces urgences, la transition vers des systèmes agricoles et alimentaires durables devient impérative, tant en termes de production que de transformation et de consommation. C'est dans cette optique que des alternatives agroécologiques fleurissent pour proposer des modèles qui visent à optimiser les interactions entre les plantes, les animaux, les humains et l'environnement sans oublier les aspects sociaux dont il convient de tenir compte pour qu'un système soit durable et équitable.

De quoi parle-t-on ?

Comme de nombreuses pratiques et modèles, l'agroécologie est sujette à réflexions et débats pour saisir ses principes, périmètres, modalités et dynamiques, conduisant à diverses définitions. Bien que plurielles, ces définitions s'accordent à souligner l'importance des interactions entre les humains et la nature dans une perspective de transformation en profondeur des pratiques agricoles dominantes actuelles.

Définition proposée par le Dictionnaire d'agroécologie[4]

L'agroécologie vise à promouvoir des systèmes alimentaires viables respectueux des hommes et de leur environnement.

Ces systèmes engagent des modes de productions agricoles et des filières valorisant les potentialités écologiques, économiques et sociales d'un territoire. Leur développement s'appuie sur des approches transdisciplinaires réunissant professionnels du monde agricole, scientifiques, acteurs des mouvements sociaux de l'agroécologie et des politiques publiques.

L'agroécologie est une alternative à une agriculture intensive basée sur l'artificialisation des cultures par l'usage d'intrants de synthèse (engrais, pesticides...) et d'énergies fossiles. Elle promeut des systèmes de production agricole valorisant la diversité biologique et les processus naturels (cycles de l'azote, du carbone, de l'eau, équilibres biologiques entre organismes ravageurs et auxiliaires des cultures...).

[...] L'agroécologie appelle à une véritable transition des secteurs agricoles et agro-alimentaires en lien avec la transition énergétique.

Engagée sur les systèmes alimentaires, elle concerne également dans une vision systémique d'autres aspects de notre économie tels que la production d'énergies alternatives (méthanisation, biocarburants...) ou de fibres.

Les transitions agroécologiques s'appuient sur les communautés pour construire des solutions adaptées à chaque contexte qui répondent aux problématiques et dynamiques du vivant locales. Elles reposent donc à la fois sur des connaissances scientifiques et des pratiques ancestrales locales et participent ainsi à renforcer l'autonomie et la résilience des producteurs et des acteurs locaux. De plus, en s'intéressant aux impacts sociaux, écologiques et économiques des systèmes alimentaires, les pratiques agroécologiques sont particulièrement sensibles aux droits des femmes, des jeunes et des peuples autochtones ainsi qu'au respect de l'environnement.

3 GIEC, Changement climatique 2022 – Atténuation du changement climatique, 2022.
4 Laurent Hazard, Claude Monteil, Michel Duru, Laurent Bedoussac, Eric Justes, Jean-Pierre Theau, 2022. Agroécologie : définition. Dictionnaire d'agroécologie. https://doi.org/10.17180/5a6g-fq51

© Caatinga / Le Cari - Brésil

L'agroécologie vue par...

Emmanuelle Patetsos • Terre & Humanisme

« On essaye de déconstruire cette vision de l'agroécologie comme une pratique agricole et de montrer qu'il s'agit d'un ensemble de pratiques et de compromis qui ne s'analysent pas uniquement sur une parcelle. Dans cette vision, il est difficile de dire quelle pratique on va choisir : ce n'est pas comme si on avait un jeu de cartes où chacune représente une technique parmi lesquelles on va piocher celle qui nous convient le mieux. S'engager en agroécologie, c'est opérer un changement sur différents niveaux : le sol, l'eau, la biodiversité, les relations sociales, les circuits de commercialisation, la valorisation, etc. Il n'y a donc pas une pratique qui va être mieux qu'une autre mais c'est un ensemble de pratiques qui vont devoir être amorcées ensemble pour vraiment avoir des effets impactants. »

Stéphane Boulakia • Cirad

« En agroécologie, on cherche à avoir des pratiques qui génèrent des externalités positives sur les capitaux (naturels, mais aussi humains, etc.) et qui en retour, ont des effets positifs sur la performance et la productivité des facteurs mobilisés. »

Lionel Ransinangue • Iram

« L'agroécologie est une approche permettant à un agriculteur de concevoir un autre système de production qui colle avec ses objectifs. L'agroécologie n'est pas un paquet de techniques standardisées mais correspond plus à la conception de système ; c'est plutôt la méthode de conception qui fait l'agroécologie que la pratique derrière. »

Patrice Burger • Cari

« L'agroécologie est une ancienne mais révolutionnaire manière de penser et pratiquer l'agriculture en cherchant à s'allier les forces de la nature en vue d'optimiser la production agricole, tout en préservant les patrimoines nourriciers et les ressources naturelles qui la composent. Les solutions agroécologiques sont contextuelles et visent à éviter les déséquilibres tout au long de la filière de la production jusqu'à la consommation. Ce que l'on nomme les « pratiques agroécologiques » sont le résultat de ces arbitrages sociaux-économiques (mouvement social) et techniques (science) toujours différents d'un territoire à l'autre. À contrario de la Révolution Verte, il n'y a pas de « recette » agroécologique, mais plutôt des principes à appliquer » .

Dans sa bande dessinée Toutes paysannes, tous paysans ![5], l'association SOL propose une illustration pour comprendre l'essoufflement du modèle agricole actuel et les avantages à s'inscrire dans des démarches agroécologiques.

1.

LE CERCLE VERTUEUX DE L'AGROÉCOLOGIE PAYSANNE DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

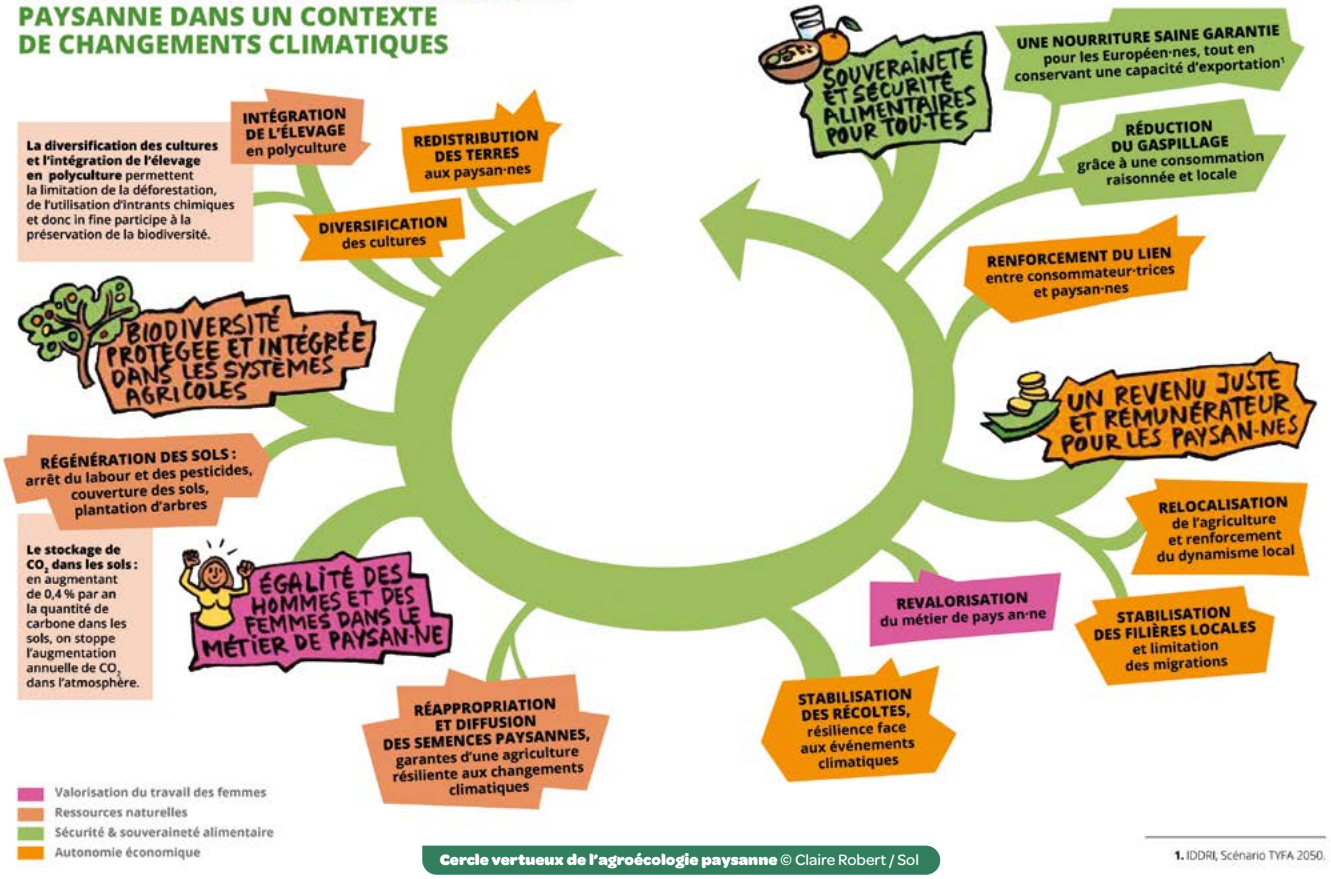

Cercle vertueux de l'agroécologie paysanne © Claire Robert / Sol

1. IDDRI, Scénario TYFA 2050.

© Sol - Sénégal

5 SOL - Alternatives agroécologiques et solidaires. Toutes paysannes, tous paysans ! Voyage au cœur de l'agroécologie paysanne en Inde, en France et au Sénégal, 2020, consultable en ligne : https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2020/10/BD-SOL-Version-digitale.pdf

Préambule

L'agriculture et l'alimentation dans le monde : trouvez les bons chiffres

1 **Combien de personnes dans le monde sont en situation de sous-alimentation ?**

a. 1 personne sur 10
b. 2 personnes sur 10
c. 3 personnes sur 10

Source : FAO, L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022, 2022

2 **En 2020, combien de personnes dans le monde ne pouvaient pas se permettre financièrement une alimentation saine (selon les critères internationaux)[6] ?**

a. 1 milliard
b. 2 milliards
c. 3 milliards

Source : FAO, L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022.

3 **Même si l'agriculture produit suffisamment d'aliments pour 12 à 14 milliards d'individus, quelle part de la population mondiale souffre d'insécurité alimentaire?**

a. 21,2%
b. 25,4%
c. 29,3%

Source : FAO, L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022.

4 **Quel volume de nourriture finit perdu ou gaspillé par an ?**

a. environ 1,3 milliards de tonnes
b. environ 1 milliard de tonnes
c. environ 500 millions de tonnes

Source : Food and Agriculture Organisation (données mises à jour au 22.06.2020).

5 **Quelle proportion de la production alimentaire mondiale dépend des sols ?**

a. 100%
b. 95%
c. 90%

Source : FAO

6 **Quel pourcentage des terres mondiales sont désormais dégradées (selon les critères internationaux) ?**

a. 30%
b. 40%
c. la moitié

Source : UNCCS, Perspectives foncières mondiales. 2022

7 **D'ici 2050, quelle part de la population mondiale pourrait être affectée par la sécheresse ?**

a. 25%
b. 50%
c. 75%

Source : La sécheresse en chiffres, 2022 - restaurer afin d'être prêts et résilients.

8 **Actuellement, quelle part de la population mondiale souffre du manque d'eau au moins 1 mois chaque année ?**

a. 30%
b. 50%
c. 70%

Source : GIEC, Changement climatique 2022 – Atténuation du changement climatique, 2022.

9 **Entre 2000 et 2020, de combien de pourcents a augmenté l'utilisation mondiale de pesticides ?**

a. 20%
b. 30%
c. 40%

Source : FAO. 2022. World Food and Agriculture – Statistical Yearbook 2022 Rome.

10 **Quel pourcentage des émissions totales de gaz à effet de serre viennent directement des activités de production agricole, animale et forestière ?**

a. 8 %
b. 18%
c. 23%

Source : GIEC, Changement climatique 2022 – Atténuation du changement climatique, 2022.

11 **Bien que les femmes représentent 37,1% de la main-d'œuvre agricole mondiale, quelle part des terres détiennent-elles ?**

a. moins de 20%
b. moins de 30%
c. moins de 40%

Source : FAO, The gender gap in land rights, 2018.

Les données de ce quiz montrent que l'agroécologie est une opportunité pour l'ensemble des pays puisque les défis en termes de modèles de production, transformation et consommation agricoles et alimentaires ne connaissent pas de frontières. De par cette multiplicité de défis et ses spécificités à une échelle locale donnée, l'agroécologie soulève des enjeux qui s'étendent au-delà de la simple question agricole et alimentaire. De façon plus générale, l'ODD 2 impacte et est impacté par les autres ODD, illustrant ainsi les liens réciproques entre ces objectifs.

Réponses : 1.a / 2.c / 3.c (21,2% = part en 2014 ; 25,4% = 2019) **/ 4.a.** (soit près de 10% des émissions annuelles de gaz à effets de serre de la planète, United Nations Environment Programme (2021). Food Waste Index Report 2021. Nairobi.) **/ 5.b / 6.b / 7.c / 8.b / 9.b / 10.c / 11.a**

6 https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/healthy-diet

Source : A Guide to SDG Interactions:
from Science to Implementation, International Science Council.©International Science Council

Préambule

Le cadre normatif

De nombreuses institutions et déclarations se concentrent sur les enjeux liés à l'agroécologie dans le monde. Vous trouverez dans cette partie une liste non exhaustive des structures et conventions qui ont permis de les mettre à l'agenda international, mais aussi national et régional.

Quelques temps forts de l'agroécologie

acteurs internationaux

acteurs nationaux

Juin 1992

Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), Rio de Janeiro, Brésil

Connue comme le sommet de Rio, la CNUED visait à construire un nouveau plan pour l'action internationale sur les questions environnementales et de développement et ainsi guider la coopération internationale et la politique de développement du XXIe siècle. Basée sur les travaux du rapport Bruntland (Notre avenir à tous - 1987) et faisant suite à la publication du Club de Rome (Halte à la Croissance 1972) le sommet a donné naissance au concept de « développement durable ». La CNUED a par ailleurs élevé ce développement durable comme un objectif atteignable pour toutes et tous à toutes les échelles et publié son Agenda 21 de mise en application reconnaissant ainsi que la nécessaire intégration des préoccupations économiques, sociales et environnementales dans la satisfaction de nos besoins nécessitait de nouvelles perceptions dans la manière dont nous produisons, consommons, vivons, travaillons, et prenons nos décisions. En parallèle de ce changement de paradigme du développement, ce sommet a entre autre conduit à la création de la Commission du développement durable, du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), et des conventions internationales sur le climat, la biodiversité et la lutte contre la désertification.

Déc. 2007

13e Conférence des parties sur le changement climatique, Bali, Indonésie

La conférence reconnaît l'importance d'appuyer les approches agroécologiques et l'agriculture biologique y compris à l'international, en particulier pour protéger la biodiversité.

2008

Rapport final de l'International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development (IAASTD)

Initié et animé par la Banque mondiale et plusieurs agences des Nations-unies, le rapport sur l'évaluation de l'agriculture dans le monde acte internationalement les divers avantages comparatifs de l'agroécologie.

2014

Plan d'action global pour l'agro-écologie[7], France

Révisé en 2016, un plan d'action couvrant différents sujets (formation, accompagnement des agriculteurs, soutiens financiers, etc.) est validé par le comité national de suivi et d'orientation du projet agroécologique français. L'axe consacré à la promotion et à la diffusion du projet agroécologique à l'international porte sur le lancement d'un programme de travail pluriannuel à l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le financement de projets d'agroécologie dans les pays en développement, la promotion de l'agroécologie au sein de l'alliance pour une agriculture climato-intelligente, l'Initiative 4 pour 1000[8] (dont la déclinaison française est le projet agroécologique) et les échanges sur l'agroécologie avec les partenaires européens.

7 https://agriculture.gouv.fr/le-plan-daction-global-pour-lagro-ecologie

8 https://agriculture.gouv.fr/4-pour-1000-stocker-le-carbone-dans-le-sol-pour-lutter-contre-le-changement-climatique

1.

Un peu d'histoire

Témoignage de Patrice Burger, Le CARI

Mentionnée explicitement dans des publications de Bensin dans les années 1930 en décrivant les «bases scientifiques du sol» le concept et les principes agroécologiques sont apparus dans des publications antérieures par Azzi, Tischler, Friedericks, dès les années 20. L'idée centrale est une rupture de paradigme qui déplace le curseur entre les injonctions de la production et les injonctions de la conservation assortis de préoccupations à propos des modes de vie. En 1983 et 1998, ce sont les publications des nord-américains M. Altieri[9] (UC Berkelay) et Gliesmann (UC Santa Cruz) qui raviveront le sujet à propos de l'Amérique latine et dont l'intérêt va aller croissant en ancrant le triptyque « des pratiques, une science, un mouvement social ». Pendant ces années, il s'est poursuivi sur tous les continents une «agroécologie silencieuse », celle réellement existante sous des formes variées et pratiquée par des millions d'agriculteurs. Souvent reconnue et soutenue par les organisations de la société civile, elle a longtemps été oblitérée et quelquefois ostracisée par les milieux institutionnels, y compris scientifiques, car ne répondant pas aux canons du productivisme agricole.

Fév. 2015

Déclaration du Forum international pour l'agroécologie, Selingué, Mali

Des organisations de la société civile du monde entier se sont réunies pour développer une compréhension commune et partagée de l'agroécologie comme élément clé de la construction de la souveraineté alimentaire et initier des stratégies conjointes visant à promouvoir l'agroécologie et éviter sa récupération par d'autres acteurs.

2018

Loi Egalim, France

Renforcement des liens entre agriculture et alimentation durable, notamment en favorisant une alimentation saine, sûre et durable pour toutes et tous en intensifiant la lutte contre le gaspillage alimentaire, en particulier dans les cantines scolaires.

2019

Rapport du Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)

Dans ce rapport *"Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition"* les 13 principes de l'agroécologie[10] sont proposés.

2021

Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, New-York, États-Unis

Mise en avant de l'urgence de la transformation agroécologique des systèmes agricoles et alimentaires dans la perspective des ODD ainsi que, le lancement de la coalition mondiale pour la transformation des systèmes alimentaires au moyen de l'agroécologie.

2020

Plan "Enseigner à Produire Autrement, pour les transitions et l'agroécologie", France

Faisant suite au Plan Enseigner à Produire Autrement 2014-2018 (EPA) qui visait à généraliser l'agroécologie dans l'enseignement agricole, ce second EPA se compose de 4 axes structurants :

Axe 1 : encourager la parole et l'initiative des apprenants sur les questions des transitions et de l'agroécologie ;

Axe 2 : mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agroécologie et poursuivre les transitions ;

Axe 3 : amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme support d'apprentissage,de démonstration et d'expérimentation ;

Axe 4 : développer l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques innovantes.

Mai 2022

15e session de la Conférence des Parties (COP 15) à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)[11], Abidjan, Côte d'Ivoire

Portant sur les solutions pour faire face à la dégradation accrue des terres, plusieurs engagements ont été pris tels que l'accélération de la restauration d'un milliard d'hectares de terres dégradées d'ici à 2030, le renforcement de la résilience face à la sécheresse en identifiant l'expansion des zones arides et l'amélioration de l'implication des femmes dans la gestion des terres. Portée par la société civile, la question foncière a par ailleurs été prise en compte pour la première fois.

9 https://www.librairie-permaculturelle.fr/agroecologie/48-livre-l-agroecologie-miguel-altieri.html
10 https://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/HLPE/reports/HLPE_Report_14_FR.pdf
11 https://www.vie-publique.fr/en-bref/285129-lutte-contre-la-desertification-reunion-de-la-cop15-abidjan

Quelques acteurs phares de l'agroécologie

acteurs internationaux

acteurs nationaux

Food and Agriculture Organization[12] (FAO)

Longtemps promotrice de la Révolution Verte, la FAO s'est progressivement engagée dans les dialogues mondiaux et régionaux sur l'agroécologie. Afin d'évaluer l'impact des pratiques agroécologiques, d'identifier les contraintes, de comprendre les exigences et réalités locales inhérentes à l'agroécologie et de développer des priorités communes, la FAO a notamment organisé un premier Symposium international sur l'agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition (Rome, septembre 2014) et sept séminaires régionaux multipartites (2015 à 2017) suivis en 2018 du Deuxième symposium international sur l'agroécologie « l'agroécologie au service des Objectifs de développement durable (ODD) – passer à l'échelle supérieure afin de passer du dialogue à l'action ». Ce dernier a permis de lancer l'initiative de passage à l'échelle supérieure de l'agroécologie (Scaling up Agroecology Initiative) et de définir les 10 éléments de l'agroécologie faisant consensus au niveau des discussions internationales, (schéma ci-dessous).

Groupe de travail sur les transitions agroécologiques[13]

Le GTAE a été créé en 2016 par quatre organisations françaises de solidarité internationale engagées en agroécologie : Agrisud, AVSF, CARI et le GRET. Sur la base de leurs actions menées dans plus de 20 pays différents, le GTAE souhaitait réunir les connaissances acquises afin d'évaluer l'impact de l'agroécologie, d'identifier les facteurs de succès spécifiques et de diffuser la connaissance disponible pour une adoption de l'agroécologie à plus grande échelle. Le GTAE a ainsi publié un Mémento pour l'évaluation de l'agroécologie et acquis une légitimité lui permettant de renforcer son plaidoyer collectif, d'alimenter le dialogue politique, de défendre l'agroécologie auprès des pouvoirs publics français et des organisations internationales et enfin, de contribuer à plus long terme à un changement d'échelle de l'agroécologie.

Les 10 éléments de l'agroécologie : guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables

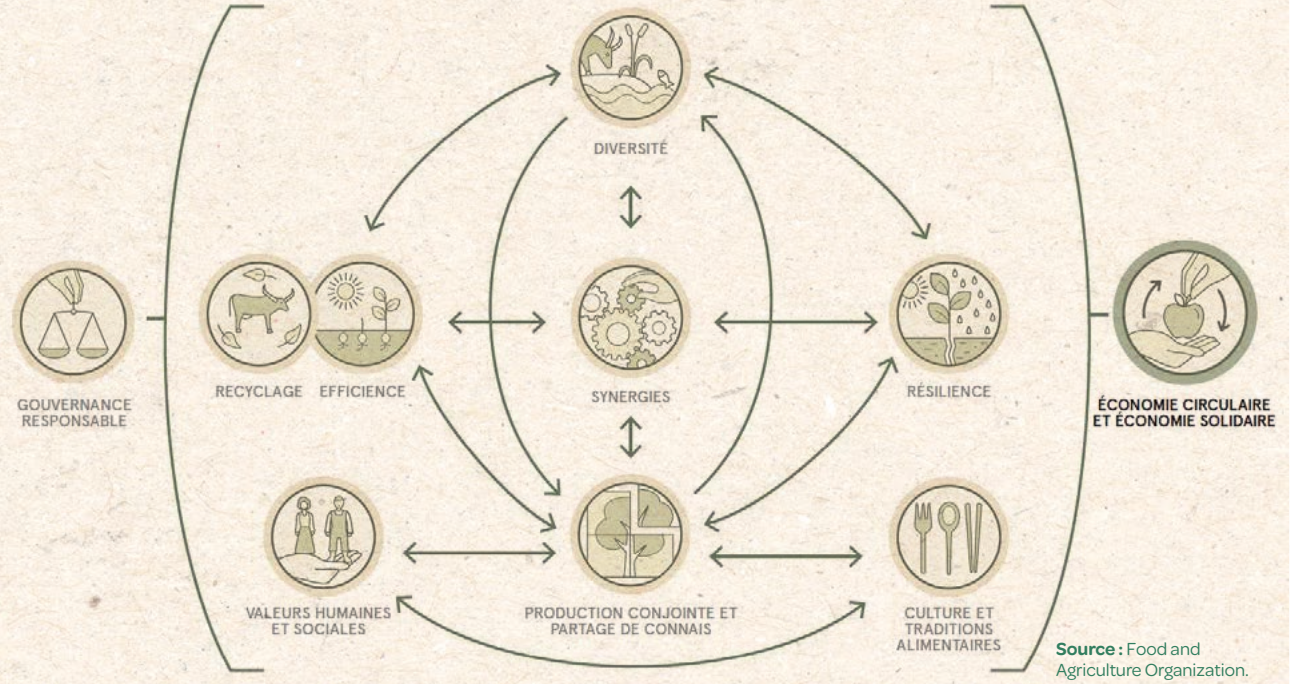

Source : Food and Agriculture Organization. 2018 © FAO

12 https://www.fao.org/agroecology/overview/our-work/fr/

13 https://www.cariassociation.org/fr/le-cari-un-reseaux-de-partenariats-de-solidarite-internationale/

© TNR - Sommet Désertif'actions - Montpellier 2022

Coalition mondiale pour l'agroécologie[14]

Présentée à l'occasion du pré-sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires à Rome en juillet 2021, le caractère transversal et multi-acteurs de l'agroécologie est incarné par la diversité des États et organisations membres de cette coalition. Elle a pour principaux objectifs de :

- mettre en œuvre les recommandations politiques du Comité de la sécurité alimentaire mondiale sur les approches agroécologiques et autres approches innovantes ;
- renforcer les programmes de recherche et développement pour soutenir la transformation agroécologique, en promouvant notamment l'innovation locale, à travers une approche transdisciplinaire et participative entre scientifiques, agriculteurs, populations autochtones et autres acteurs des systèmes alimentaires ;
- renforcer la cohérence des politiques sectorielles avec l'objectif de transformation agroécologique des systèmes alimentaires, y compris les politiques agricoles, forestières, halieutiques, environnementales, hydriques, énergétiques, sanitaires et commerciales ;
- faire en sorte que les investissements publics et privés favorisent l'adoption et la mise en œuvre à grande échelle des pratiques agroécologiques.

Désertif'actions, un sommet porté par la société civile pour la lutte contre la désertification, 2022, Montpellier

À l'initiative du Cari, Désertif'actions est le Sommet international des acteurs non étatiques sur ces questions. Depuis son origine, il précède les Conférences des Parties de la Convention des Nations unies de lutte contre la désertification. Il vise à organiser la concertation de la société civile et à identifier des positions communes sur les grands enjeux en matière de gestion durable des terres. La 5e édition de Désertif'actions s'est déroulée sur l'ensemble de l'année 2022 et avait comme fil rouge l'agroécologie. Il s'agissait d'inspirer la transition et le changement de paradigme nécessaires au développement agricole et ce, avant et pendant la COP 15, pour préparer un plaidoyer de la société civile internationale sur les liens « terre, biodiversité, climat ». Dans différents pays, des rencontres nationales multi-acteurs (OSC, chercheurs, décideurs politiques nationaux) ont aidé à préparer la participation collective des OSC à la COP15, et à produire des argumentaires sur la contribution concrète de l'agroécologie aux enjeux de désertification, biodiversité, climat et sécurité alimentaire. Enfin, le Sommet international organisé à Montpellier en octobre 2022 a permis la rédaction d'une feuille de route concertée pour le développement de l'agroécologie à travers le monde[15].

14 https://agroecology-coalition.org/
15 synthèse de la rencontre : https://desertif-actions.org/wp-content/uploads/2022/12/DA22-Rapport-finalise_MA_VF.pdf

2. Données Observatoire

Occitanie Coopération assure une mission d'Observatoire régional de la coopération et de la solidarité internationales pour connaître et rendre compte du "qui fait quoi où ?". Grâce aux données collectées par le référencement des acteurs dans l'annuaire régional de la solidarité et de la coopération internationales et par un travail d'identification et de qualification des acteurs, Occitanie Coopération est en mesure de réaliser différentes analyses sur le dynamisme régional en matière de coopération et de solidarité internationales dans le secteur de l'agroécologie. Les pages suivantes présentent un panorama des acteurs d'Occitanie identifiés, en 2023, comme engagés sur les questions agroécologiques à l'international[16].

Qui sont les acteurs régionaux ?

124 acteurs d'Occitanie mènent des activités dans le domaine de l'agroécologie (parmi les 2077 dont le type d'actions menées à l'international est connu). Ils se répartissent comme suit :

Typologie des acteurs

Maillage territorial

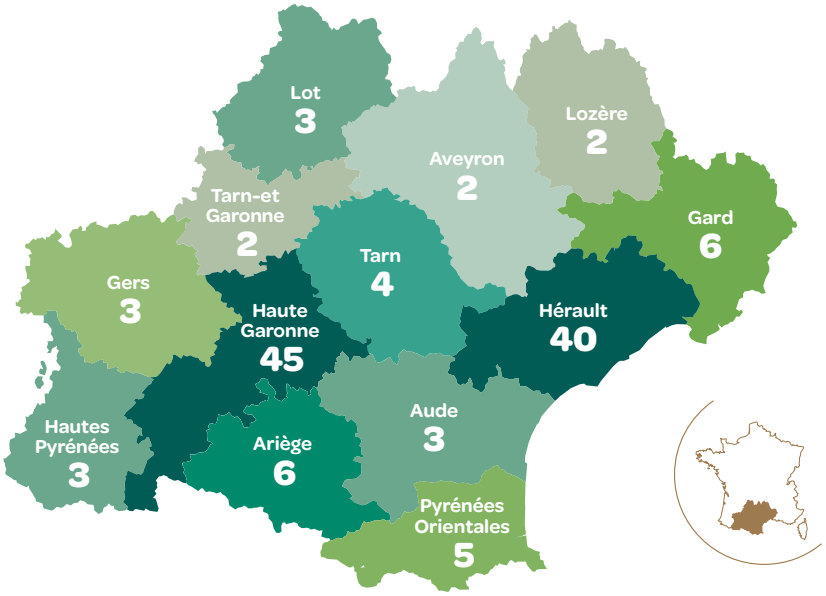

16 Les données présentées dans ce fOCus sont celles d'Occitanie Coopération au 3 avril 2023.

Où interviennent les acteurs régionaux ?

Occitanie Coopération dispose de deux échelles territoriales pour savoir où interviennent les acteurs d'Occitanie à l'international : la zone d'intervention et le pays d'intervention[17]. L'étude de ces derniers permet d'identifier la prédominance des interventions en agroécologie du continent africain et en particulier les pays d'Afrique de l'Ouest. À l'inverse, les acteurs régionaux sont moins présents en Amérique du Sud, continent pourtant historique des démarches agroécologiques.

Zones d'intervention

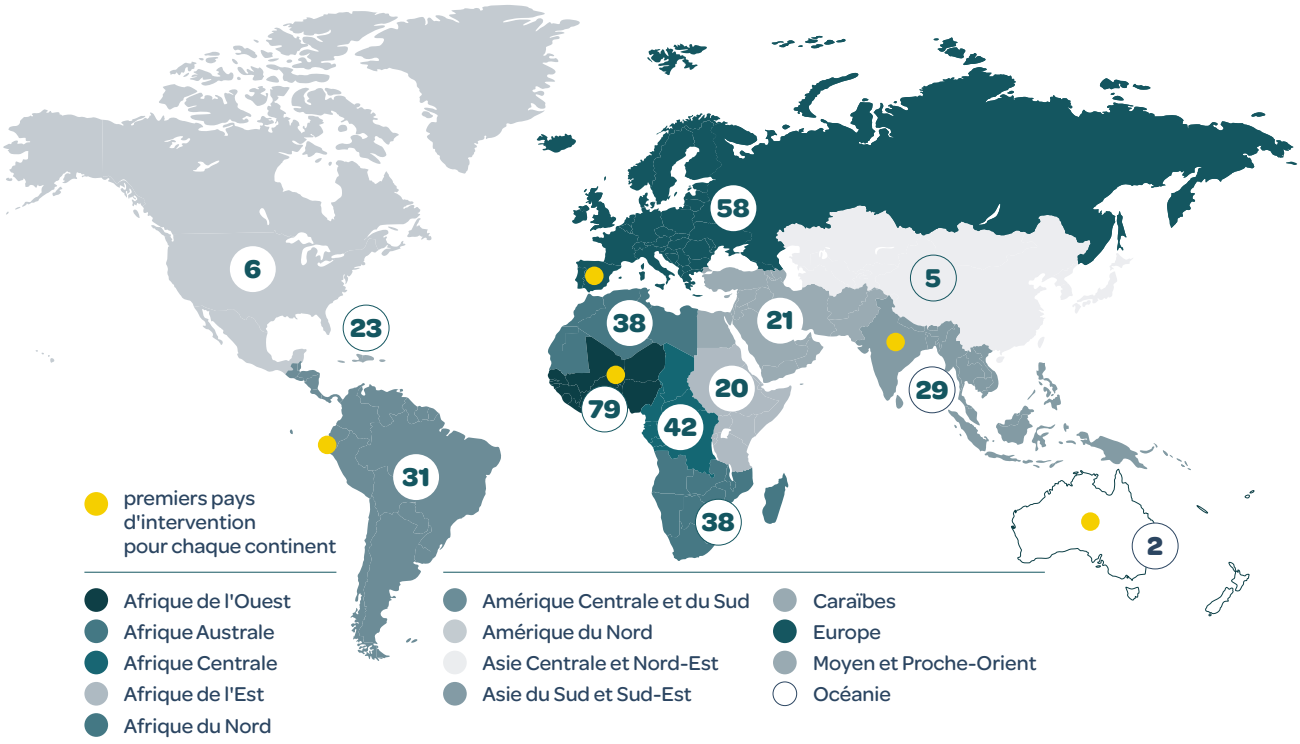

En Asie, l'Inde est le premier pays d'intervention de ces acteurs (13e pays, 7,3%), pour le continent américain, c'est l'Équateur (17e pays, 5,6%) et pour l'Europe, l'Espagne (19e pays, 4,8%).

Top 10 des pays d'intervention des acteurs d'Occitanie menant des actions d'agroécologie à l'international

1	Burkina Faso	30,6%	6	Mali	15,3%
2	Sénégal	29%	7	Cameroun	13,7%
3	Madagascar	17,7%	9	Côte d'Ivoire	13,7%
4	Maroc	17,7%	9	Togo	12%
5	Bénin	16,9%	10	Algérie	8,9%

Lecture : 30,6% des acteurs régionaux menant des actions d'agroécologie interviennent au Burkina Faso.

Le Sénégal, comme second territoire d'intervention des acteurs régionaux, fait écho aux propos d'Eric Scopel qu'il qualifie comme "bon élève en agroécologie en Afrique" (p.25).

17 Pour les 124 acteurs identifiés comme menant des actions agroécologiques à l'international, au moins une des zones d'intervention est connue pour 116 d'entre eux (soit 93,5%) et au moins un pays d'intervention est connu pour 104 d'entre eux (soit 83,9%).

Quels types d'actions mènent les acteurs régionaux ?

Au regard de la pluralité des actions qui appartiennent au champ de l'agroécologie, il apparaît ici pertinent d'avoir un aperçu plus large des acteurs d'Occitanie et par conséquent, de ne pas uniquement présenter les acteurs qui interviennent en agroécologie à l'international, mais également ceux qui sont impliqués dans les secteurs associés à l'agroécologie. Ces **743 acteurs d'Occitanie** interviennent comme suit :

Nombre d'acteurs engagés dans des actions relatives à l'agroécologie

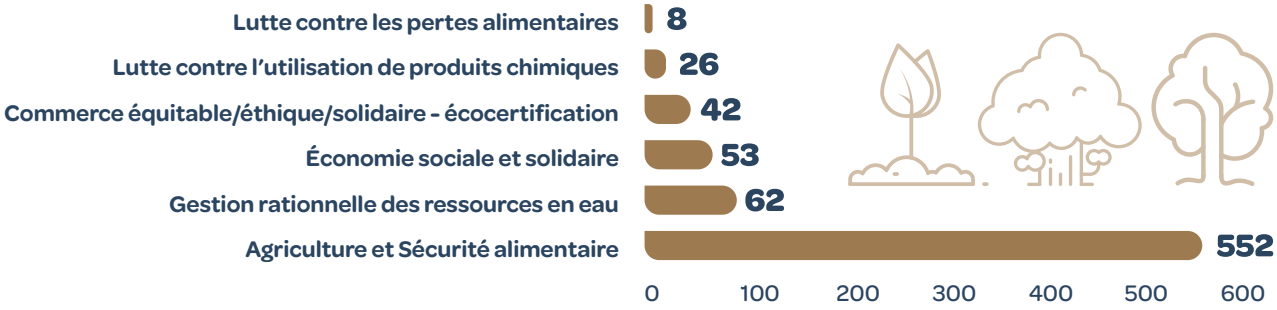

L'agriculture et la sécurité alimentaire sont ainsi les principaux champs investis par ces acteurs puisque près des 75% d'entre eux mènent des actions de ce type. Pour les structures qui se sont référencées dans l'Annuaire régional des acteurs de la solidarité et de la coopération internationales (583), ce champ est également le plus investi (27%).

Le Cari, un acteur central de l'action et du plaidoyer en faveur de l'agroécologie basé en Occitanie

Association de solidarité internationale fondée en 1998, le Cari mène des actions en faveur de l'agroécologie depuis Viols-le-Fort dans l'Hérault. Fort de 25 ans d'expérience et de ses accréditations auprès de la Convention des Nations-Unies sur la lutte contre la désertification et de la Convention de lutte contre le changement climatique, le Cari est une association centrale de l'action en matière d'agroécologie en France et à l'étranger. En complément de nombreux projets menés dans les territoires dits du sud, le Cari mène également des actions de plaidoyer et d'échanges internationaux qui l'amène à organiser les rencontres internationales Désertif'action, à participer à la fondation de différents groupes de travail et réseaux (ex : Réseau associatif de développement durable des oasis - Raddo) et à développer de nombreuses ressources sur les enjeux de désertification et d'agroécologie[18]. Plus particulièrement, « pour le Cari, les terres sont la ressource fondamentale des agricultures du monde, et il souhaite contribuer à ce que les paysannes et paysans puissent vivre dignement sur leurs terres, grâce à leur gestion durable. Aussi, le Cari est attentif à 3 grands axes de l'agroécologie :

- Améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources (en termes monétaire et d'externalités) pour maintenir et restaurer des patrimoines nourriciers.
- Renforcer la résilience en construisant des systèmes socio-économiques et environnementaux harmonieux.
- Assurer l'équité et la responsabilité sociale, et respecter les cadres de vie des populations. »[19]

18 https://www.cariassociation.org/fr/retrouvez-toute-la-documentation-de-notre-centre-de-ressources/
19 Plan d'Orientation Stratégique du CARI.

© Sol - Sénégal

3. Paroles d'acteurs

En lien avec les missions d'Occitanie Coopération, ce dossier thématique fOCus a aussi vocation à valoriser les acteurs de la région engagés à l'international en faveur de la transition agroécologique à l'international. Pour promouvoir et capitaliser sur leurs pratiques et expériences, la parole leur est donnée pour permettre à celles et ceux qui souhaitent mettre en œuvre une démarche agroécologique de s'en inspirer.

Enjeux et évolutions de la coopération et de la solidarité internationales en matière d'agroécologie

Entretien avec **Eric Scopel,** chercheur au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement - Cirad

Pouvez-vous nous présenter ce que vous faites aujourd'hui et vos différentes implications dans le monde de l'agroécologie (notamment celles relatives à la CSI) ?

Je suis chercheur au Cirad qui est un organe de coopération internationale en recherche agronomique pour les zones tropicales et les pays du sud. Le Cirad a un mandat de recherche et est très impliqué dans le développement.

Au Cirad, j'ai été directeur de l'unité de recherche Aida (Agroécologie, intensification durable des cultures annuelles) ; actuellement, je suis impliqué dans plusieurs projets autour de l'agroécologie dans les pays du Sud et j'en pilote plus spécifiquement deux sur l'Afrique de l'Ouest :

- Fair Sahel (avec un financement européen et un complément de l'AFD) : projet au Sénégal, Mali et Burkina Faso autour des processus d'intensification agroécologique des zones Sahel et tous les défis que peut impliquer l'accompagnement de ces processus (plusieurs échelles d'intervention : technique, organisationnelle, politiques publiques).
- Projet en collaboration avec les centres de recherche internationaux (CGIA) : Nous travaillons sur la mise en place de living labs, comme des espaces de recherche territoriaux pour accompagner les changements autour de la transition agroécologique.

En parallèle à ces projets, je co-anime avec deux collègues le champ thématique stratégique "Transition agroécologique" du Cirad.

Quels sont pour vous les principaux enjeux et grands défis actuels que doit relever la CSI dans le domaine de l'agroécologie ? Au-delà des aspects techniques, quels sont les enjeux institutionnels autour de la diffusion de l'agroécologie ?

Il y a des enjeux liés à ce que porte l'agroécologie comme changement, mais aussi des enjeux institutionnels, politiques et de plaidoyer dans les pays. L'intensification de l'agriculture se pose encore de façon cruciale et est accentuée par les grandes tendances de changement au niveau mondial : l'augmentation de la démographie, le changement climatique, les sources d'insécurité, la dégradation des terres, etc.

- **Enjeu n°1 :** la demande croissante dans des conditions d'insécurité et d'incertitude qui s'accentuent.

Pourquoi et comment l'agroécologie peut représenter une alternative qui réponde aux différents enjeux liés à l'intensification tout en étant moins impactante ? C'est une grande question en France, mais aussi dans les pays du sud. L'idée est donc de se demander si on est en capacité de mieux valoriser l'ensemble des ressources dans ce contexte incertain pour que les producteurs puissent adapter leur système et être à la fois plus productifs et résilients face aux risques de changements auxquels ils font face tous les jours. Le grand enjeu est de trouver en quoi et comment l'agroécologie permet de toucher des leviers qui visent ces nécessaires intensifications et résiliences. Dans un premier temps, les principes d'intensification passent par la valorisation de ce que l'on a : résilience, recyclage, diversification des activités, meilleure valorisation de

© Sol - Sénégal

la biodiversité, meilleure utilisation des connaissances locales, etc.

● **Enjeu n°2 :** l'efficience, faire bouger les lignes en s'adaptant

En agroécologie, les engrais ne sont pas utilisés alors que l'on intervient dans des conditions de dégradation des sols. Il est possible de se demander pourquoi s'interdire l'utilisation d'intrants chimiques alors que certains ont un impact environnemental relativement limité. Ce sont pourtant des espaces où l'on peut se dire que si on utilise des intrants externes, il faut bien les utiliser et seulement en complément.

L'idée est de rechercher la valorisation pleine des ressources (locales ou externes) : éviter les externalités, les sorties des intrants, etc. En somme, garder tout dans un espace pour que l'impact à l'extérieur soit limité. Ces grands principes visent à s'adapter aux faibles capacités d'investissement des producteurs et au climat d'incertitude dans lequel l'approvisionnement externe devient compliqué.

● **Enjeu n°3 :** le politique, la place de l'agroécologie dans les politiques publiques

L'enjeu politique est très important : le schéma mental du développement rural pour la plupart des décideurs n'est pas l'agroécologie. Il correspond plutôt au schéma développé dans les pays du nord avec un accès à la mécanisation, la motorisation, les intrants chimiques, etc. Ce schéma mental des décideurs politiques change un peu, notamment aux vues des difficultés d'appliquer le schéma d'intensification (niveau d'investissement très élevé, difficulté pour mettre en place l'accès à ces ressources pour les petits producteurs, etc.). De plus en plus, les dirigeants de ces pays commencent donc à incorporer une réflexion sur la place de l'agroécologie, mais il y a encore beaucoup à faire en termes de plaidoyer pour donner de la légitimité à ces changements.

De façon assez générale, quelles sont les principales difficultés et barrières qui freinent la réalisation de l'ODD 2 d'ici à 2030?

Ce sont des questions centrales pour les centres de recherche comme le nôtre. Nous sommes régulièrement interpellés sur ce que peut apporter l'agroécologie à cet ODD. Il y a plusieurs dimensions dans l'ODD 2 :

● La production, tout ce qui va permettre d'améliorer la capacité de production des pays où les demandes sont les plus élevées. Cela va jouer sur la qualité des produits car la sécurité alimentaire est aussi une question de qualité des aliments disponibles.

● La réduction des pertes dans les processus, par exemple dans le stockage où il y a des pertes tant au niveau local dans les villages que dans les grands centres de stockage. De la même manière, il faut agir sur le gaspillage dans les processus de transformation.

● La distribution, les circuits d'acheminement que les aliments produits arrivent jusqu'aux consommateurs.

La production n'est donc qu'un pilier important, mais pas unique, de la sécurité alimentaire. Il faut élargir la vision sur la sécurité alimentaire pour qu'elle soit appréhendée au-delà de la production : pendant longtemps, cela justifiait l'intensification de l'agriculture car il fallait produire plus pour nourrir les milliards d'habitants de la planète. En réalité, il y a beaucoup d'autres leviers sur lesquels jouer, par exemple le changement de système alimentaire (réduction de la consommation de viande, augmentation de la production de protéines végétales, etc.).
Cet ODD a beaucoup été étudié et on voit qu'au niveau mondial, il n'est pas uniquement lié à l'agriculture mais aussi à l'organisation de l'ensemble de la société (utilisation, mobilisation et distribution des produits).
En parallèle, la question de l'urbanisation des sociétés devient également un vrai challenge. La demande se concentre à certains endroits, ce qui change la façon d'organiser le système alimentaire pour pouvoir subvenir à cette demande d'alimentation des villes, avec tous les problèmes du coût et d'accessibilité de l'alimentation qui vont avec.

Face à ces difficultés, comment l'agroécologie peut-elle contribuer à atteindre cet objectif de développement durable ?

L'agroécologie répond notamment à deux enjeux :

- **La diversification des cultures**

Certains principes de l'agroécologie, par exemple la manière de mobiliser la biodiversité et la diversification des activités, donnent de la résilience aux exploitations et permettent de diversifier les produits pour ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier.
En cultivant plusieurs cultures dans le même espace, non seulement, on est plus efficace pour valoriser l'ensemble des ressources de sa parcelle, mais en plus, cela permet de réduire le risque de perte de récolte tout en ayant toujours quelque chose à manger si une culture s'est mal passée en raison d'une saison des pluies particulière. Cela joue aussi sur la diversification de la diet : les simplifications des systèmes de production (portées par une idée de spécialisation) se sont concentrées sur un petit nombre de produits. On se retrouve donc avec des exploitations qui sont par exemple auto-suffisantes en sorgho mais avec des personnes qui sont malnutries.
De nombreux travaux viennent montrer ce lien entre agroécologie et réduction de l'insécurité alimentaire des ménages par la diversification des espèces cultivées et des régimes alimentaires.

- **Le niveau de production nécessaire pour nourrir les villes**

Les questionnements sur la capacité de l'agriculture à nourrir les villes impactent la réflexion en agroécologie sur la mise en place de circuits courts, le rapprochement de la production et de la consommation, la réduction des intermédiaires pour mieux rémunérer l'activité de production, etc. L'agroécologie tend donc à donner de l'espace économique aux producteurs pour qu'ils soient en lien avec les chaînes de valeur. Elle tend à raccourcir les circuits pour une meilleure adéquation de l'offre et de la demande et fait ainsi évoluer les relations entre lieu de production et lieu de consommation.
L'agroécologie va donc chercher à agir à la fois sur la diversité, la quantité produite et la meilleure distribution de la plus-value sur les produits.

Quel est l'impact de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale ?

- **Impact 1 : le prix sur les céréales**

On parle beaucoup du blé, mais il y a également d'autres cultures qui sont impactées. Au final, ce ne sont pas des cultures qui touchent vraiment l'alimentation des pays du sud ; certes, il y a une consommation de blé (pain, farine, etc.) mais ce n'est pas la base de l'alimentation.

© Sol - Sénégal

Les variations du prix des céréales, notamment du blé, ne devraient donc pas avoir d'impact sur ces pays. Pourtant, il y en a car les incertitudes sur le prix du blé ont des répercussions sur les autres céréales (le riz et le maïs notamment). En cascade, même des céréales comme le sorgho ou le mil, qui ont un très faible marché international, voient leur prix augmenter.

● **Impact 2 : le prix sur les intrants agricoles, liés à la pétrochimie**

L'utilisation d'intrants est assez limitée dans les pays du sud donc l'impact sur la production existe, mais est bien moins important que ce qu'on pouvait craindre. Il y a actuellement des famines, qui peuvent être accentuées par les difficultés de mobilisation de l'aide internationale, mais qui proviennent de catastrophes locales. In fine, le prix du blé et les conséquences de la guerre en Ukraine ne font qu'accentuer les difficultés à mobiliser les stocks internationaux pour pallier ces famines.

Au Cirad, nous considérons que la meilleure façon d'éviter ces problèmes dans les pays du sud est d'améliorer leur capacité à produire localement, et non pas en important du blé international. Le problème fondamental de la sécurité alimentaire est de permettre à tous les pays de produire leur propre nourriture. L'effort ne doit pas porter sur la compensation par l'importation de notre propre production (avec les coûts de transport qu'il implique) mais sur l'accentuation de l'appui au changement structurel et technique de l'agriculture des pays.

Même question, mais concernant l'impact du dérèglement climatique ?

On ne mesure pas encore toutes les conséquences du dérèglement climatique, notamment en fonction des régions. Les modèles que l'on utilise en termes de projection sont variables.

Dans les pays du sud, on n'est pas sûr que les pluviométries vont baisser ; le risque climatique est déjà important (exemple : zone sahélienne). Le dérèglement actuel va accentuer les problèmes de répartition. Si on regarde la zone du Sahel, on voit que c'est l'irrégularité qui s'est renforcée avec notamment de gros épisodes orageux. Les dérèglements vont plutôt être une alternance entre périodes d'inondations et de sécheresses, les mêmes quantités de pluies mais pas réparties de la même façon avec des conséquences qui peuvent être dramatiques pour les infrastructures et l'agriculture.

Il y a deux types de région :

● celles où il y a déjà des risques climatiques, où les gens sont déjà obligés de s'adapter et d'adopter des stratégies de résilience. Dans ce cas, le changement va peser, mais les gens appliquent dès maintenant des stratégies d'adaptation ;

● celles où le climat est plus favorable, où les gens n'ont pas de stratégie de diversification, mais plutôt de spécialisation (exemple : zones cotonnières en Afrique). La variabilité climatique devient de plus en plus importante dans ces zones et l'impact est plus fort sur les producteurs, car ils n'ont pas anticipé ce risque.

Le dérèglement climatique va jouer sur la stabilité de la production : il va accentuer de façon globale les pertes de productivité dues à des événements secs ou extrêmes. L'impact est direct (quantité d'eau insuffisante ou trop abondante) ou indirect (dérèglement des cycles qui peut favoriser l'apparition de bioagresseurs qui n'étaient pas présents).

© Sol - Sénégal

De nombreux acteurs régionaux sont engagés en faveur de la transition agroécologique. Parmi ces porteurs de projets, on retrouve des associations de solidarité internationale. Avez-vous des partenariats avec certaines d'entre elles ? Sont-elles des diffuseurs des résultats de la recherche ou alimentent-elles vos réflexions ?

Le schéma "La recherche > Les agences de développement > Les producteurs" n'existe plus. Agents du développement, organisations paysannes et secteur associatif travaillent ensemble sur les défis à relever. Tous les agents qui tournent autour de la production et des producteurs sont en interaction permanente, la recherche également. Nous essayons de travailler selon un schéma interactif en mettant en commun nos expériences, nos analyses et nos résultats pour avancer efficacement dans l'accompagnement des changements. Nous avons des complémentarités et nous essayons d'en jouer. En effet, le secteur associatif est souvent en plus forte proximité avec les communautés paysannes. En tant que centre international, nous avons un positionnement différent : nous travaillons avec des partenaires nationaux de recherches qui eux-mêmes travaillent avec des associations qui sont sur le terrain avec les producteurs.

De plus en plus, recherche et secteur du développement cherchent à travailler ensemble pour déterminer ce qu'in fine la recherche doit produire : quelles sont les connaissances et les méthodologies utiles ?

Exemple : recherche et ONG ont travaillé ensemble à la conception du mémento de l'évaluation de l'agroécologie dans le cadre du Groupe de travail sur les transitions agroécologiques (GTAE). Ce document vise à proposer des recommandations pour les acteurs de terrain qui accompagnent le changement et veulent évaluer leur impact lorsqu'ils mettent en place un système agroécologique.[20]

Nous sommes donc dans une démarche de recherche participative en travaillant avec les communautés rurales, les acteurs du développement et nous-mêmes sur un diagnostic partagé sur les véritables enjeux liés aux activités de production dans les régions où nous intervenons. Nous travaillons ensemble : chacun apporte ses connaissances et en tant que centre de recherche, nous avons notamment un rôle de capitalisation.

Quelle est la plus-value et l'intérêt d'agir en multi-acteurs dans les projets agroécologiques ? Auriez-vous des exemples de partenariats multi-acteurs particulièrement prometteurs ?

Le multi-acteurs est maintenant quasiment systématique dans tous nos projets de recherche. La plus-value principale de cette collaboration est la complémentarité des parties prenantes. Les schémas techniques où la recherche met au point des paquets techniques à diffuser ne fonctionnent pas, et notamment pour l'agroécologie où beaucoup d'adaptations locales sont nécessaires, à la fois au contexte écologique des producteurs et à leurs moyens.

Le multi-acteurs renforce également nos recherches : les actions sur le terrain nous renvoient à de nouvelles questions de recherche, ce qui permet à la recherche d'être plus en proximité des questions que se posent les producteurs.

Comment est-il possible d'évaluer la contribution des acteurs à la transition agroécologique ? et à l'impact du changement de pratiques ?

Il nous est souvent demandé ce que l'agroécologie apporte, si elle peut nourrir la planète et assurer aux paysans des revenus décents. C'est un sujet d'actualité important mais compliqué notamment au vu de la multiplicité des éléments de l'agroécologie et des difficultés pour définir le cadre des systèmes agroécologiques. Malgré cela, de nombreux acteurs de la recherche se posent la question des impacts et s'y investissent. Ce sont des réflexions que l'on partage également avec les acteurs du développement et les associations de producteurs qui sont préoccupés à faire du plaidoyer pour justifier du bien-fondé de leurs actions et de l'importance d'appuyer leur démarche.

La recherche est convaincue des principes vertueux de l'agroécologie et qu'il faut essayer d'en tirer partie, mais c'est difficile à quantifier. En effet, les changements agroécologiques sont multiformes et pas uniquement techniques : ils peuvent être sur l'organisation, les relations de marché, les relations équitables au niveau territorial, etc. Souvent, un système agroécologique modifie totalement l'organisation des activités au sein des exploitations (répartition hommes-femmes du travail, par exemple). Il faut appréhender des dimensions très variées, ce qui rend l'évaluation d'autant plus complexe.

Difficulté n°1 : Définir de quel changement agroécologique on parle pour pouvoir comparer les choses.

Comparer les effets des systèmes agroécologiques est

20 https://www.cariassociation.org/fiche_ressource/guide-pour-levaluation-de-lagroecologie/

très compliqué si l'on ne sait pas de quoi on parle. Il faut donc les identifier et les caractériser. Il est nécessaire de positionner les systèmes qui nous intéressent sur une échelle pour percevoir l'intensité des transformations qui y sont portées.

Difficulté n°2 : Évaluer les impacts dans les grands champs dans lesquels nous sommes attendus.
Il y a un réel enjeu à remplir de plus en plus de cases et à rendre des comptes sur : la dimension environnementale : changements climatiques, émissions carbone, pollution, impact sur l'eau, les ressources et la biodiversité ; la dimension économique : le travail à fournir (moins d'intrants, mais plus de travail, avec parfois des complications induites par la diversification), la productivité du travail, l'attractivité du travail pour les jeunes ; la dimension socio-économique : acceptabilité, empowerment des producteurs, capacité à générer une dynamique ou une identité chez les acteurs, tout ce qui est lié à la sécurité alimentaire.

Pour conclure sur une note positive, quelles sont les dernières avancées et les bonnes nouvelles au niveau international en matière d'agroécologie ? Y a-t-il aujourd'hui un/des pays qui se distinguent par un déploiement significatif de l'agroécologie et un soutien aux initiatives qui favorisent cette transition ?

L'évolution de l'agroécologie est très diversifiée en fonction des régions, mais la bonne nouvelle, c'est que les choses bougent dans toutes les régions. L'Amérique latine a toujours été pionnière dans la mise en place de ces dynamiques, dans le nombre d'acteurs mobilisés et dans leur structuration en réseau nationaux et sous-continentaux. En Afrique, ça avance aussi : les gouvernements commencent à inclure dans le plan d'action de leur ministère de l'agriculture respectifs des dimensions autour de l'agroécologie. Des task-forces agroécologiques se sont créées dans les pays pour structurer des réseaux d'acteurs de l'agroécologie.
Le bon élève de l'Afrique de l'Ouest est le Sénégal. Le gouvernement a la volonté de moderniser l'agriculture du pays mais avec une action très claire autour de l'agroécologie, notamment sur la manière dont elle peut embarquer et maintenir une population rurale et agricole efficace. Ils réfléchissent à deux types d'agriculture : une agriculture moderne avec de gros producteurs et une agriculture qui permette à un tissu de petits producteurs d'assurer une production alimentaire et de maintenir son activité agricole. Un réseau des acteurs de l'agroécologie très bien structuré y est particulièrement actif, la Dynamique pour une transition agroécologique au Sénégal (Dytaes). Elle a notamment organisé une tournée dans toutes les régions pour diffuser les enjeux de l'agroécologie et remis à son gouvernement un rapport sur les enjeux de l'agroécologie au Sénégal.
L'autre bonne nouvelle : l'agroécologie prend une certaine légitimité dans les discours politiques et dans les gouvernements. Le fait de travailler ensemble avec un grand nombre d'acteurs, notamment les associations, les ONG et la société civile, nous permet de parler d'une même voix et donc d'être plus efficaces pour porter ces changements.

© Sol - Sénégal

Capitalisation et retours d'expériences

Les acteurs d'Occitanie engagés dans des initiatives agroécologiques à l'international se sont réunis pour échanger sur leurs expériences. Trois groupes thématiques ont été constitués pour mener un travail de capitalisation sur leurs pratiques.

GROUPE 1

Accompagner le changement de pratiques

Comment faire évoluer les pratiques pour une meilleure gestion des ressources ?

7 participant.es :

- **Catherine Arribehaute** (Artisans du Monde)
- **Teatske Bakker** (Cirad)
- **Stéphane Boulakia** (Cirad)
- **Christophe Brossé** (Cari)
- **Léo Godard** (Nitidae)
- **Rachel Levy** (Ensfea)
- **Emmanuelle Patetsos** (Terre & Humanisme)

GROUPE 2

Appuyer le développement de filières

Comment mettre en place son projet en termes de production, transformation, distribution et consommation ?

6 participant.es :

- **Isabelle Amsallem** (Agropolis international)
- **Christian Baranger** (Capp'O Sud, Institut Agro Montpellier)
- **René Billaz** (Microfel)
- **Christophe Brossé** (Cari)
- **Monique Douillon** (Les Ballons rouges)
- **Yuna Salmon** (Sol)

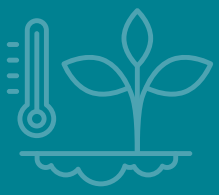

GROUPE 3

Travailler à l'échelle territoriale pour faciliter la diffusion des pratiques agroécologiques

Comment territorialiser l'agroécologie en impactant le contexte et l'ensemble des acteurs ?

8 participant.es :

- **Manon Albagnac** (Cari)
- **Isabelle Amsallem** (Agropolis international)
- **Stéphane Boulakia** (Cirad)
- **Aurélie Chévrillon-Dupleix** (Iram)
- **Léa Graafland** (Iram)
- **Bernard Hubert** (Inrae - Agropolis international)
- **Lionel Ransinangue** (Iram)
- **Clémence Vidal** (Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée)
- **Yuna Salmon** (Sol)

Les échanges au sein de ces trois groupes ont mis en avant des recommandations, pré-requis, difficultés et points de vigilance issus de l'expérience des actions agroécologiques. Nous proposons ici d'en rendre compte. Afin d'impulser des changements qui impliquent localement les acteurs dans des dynamiques agroécologiques contextualisées, il convient de :

1 Effectuer un diagnostic pluriel, multiscalaire, co-construit et contextualisé de la zone où l'on souhaite intervenir

Le diagnostic permet de comprendre les trajectoires des producteurs, leur système de production et les dynamiques passées et présentes qui les ont amenés à prendre les décisions qui caractérisent leur stratégie de production actuelle. Ce travail d'investigation permet d'essayer d'anticiper le futur et imaginer ce qui pourrait arriver si une dynamique amenait un changement vers d'autres stratégies. En fonction de ces prévisions, il convient d'orienter les stratégies qui pourraient le plus se rapprocher de l'agroécologie. Pour cela, il convient d'effectuer un diagnostic élargi au-delà de la stricte production agricole. En effet, dans la mesure où un territoire n'est pas donné, mais construit par les pratiques et les formes d'organisations socio-économiques, il s'agit de comprendre comment le territoire s'organise et comment les individus interagissent avec ce territoire. Pour cela, il faut chercher quelles sont les personnes ressources, les lieux, les dispositifs d'apprentissage, les organisations paysannes, les organisations de relations entre les paysans et les consommateurs qui peuvent faire en sorte qu'un projet d'agroécologie émerge. Le changement ne va pas se diffuser simplement parce

que les pratiques ont été introduites, mais bien parce que derrière, il y a une volonté de changer les choses. Ainsi, le diagnostic doit porter sur les acteurs (ex : gouvernance des territoires, jeux d'acteurs, éventuelles réticences aux changements, etc.) et non pas uniquement sur les pratiques agricoles et l'état des ressources naturelles. Étudier le foncier du territoire - comment il est géré, quels sont les droits et les usages, etc. - doit également être inclus dans le diagnostic.

Par conséquent, différents types de diagnostics complémentaires sont à réaliser afin de définir une démarche agroécologique en adéquation avec les dynamiques du territoire dans lequel elle vise à s'inscrire :

- **Le diagnostic agraire :** croiser les différentes échelles systémiques (la parcelle, les exploitations, les filières, la gestion du terroir, les accès différenciés, etc.) dans une perspective multiscalaire.
- **Le diagnostic social :** identifier les relations entre les acteurs directement ou indirectement liés par la future démarche agroécologique (producteurs, transformateurs, organisations de producteurs, autorités locales, acteurs économiques, consommateurs, ONG, etc.). Plus les acteurs seront impliqués en amont au regard de leurs stratégies collectives et individuelles, plus l'appropriation de la démarche agroécologique sera facilitée.
- **Le diagnostic économique :** analyser les dynamiques des marchés locaux et nationaux (approches locale et macro-économique) en particulier au regard des filières. En effet, si on développe une activité économique sur un territoire, il faut s'assurer qu'une filière existe et si elle n'existe pas, qu'elle puisse être viable, qu'elle n'est pas déjà saturée et qu'elle ne risque pas d'être saturée avec la mise en place de la démarche agroécologique.

Ces diagnostics sont des étapes essentielles puisqu'ils permettent d'identifier ce qu'il serait pertinent de mettre en œuvre et quelle valeur ajoutée cela pourrait apporter au territoire.

Afin d'impulser une démarche agroécologique qui soit favorable à l'inclusion des femmes, il est primordial que les diagnostics intègrent également une notion de genre afin que les constats et questionnements soient partagés par l'ensemble des acteurs dès le début de la démarche. Il convient toutefois de trouver le bon niveau de dialogue et d'analyse en contextualisant le genre au regard des réalités de chaque territoire.

Pour que ces diagnostics soient réussis, il convient de tenir compte des prérequis suivants (non-exhaustifs) :

- Ancrer localement le diagnostic et les perspectives de changement. En particulier, il est nécessaire d'aborder et d'englober l'ensemble du système alimentaire et de ne pas se focaliser uniquement sur la production agricole et l'élevage.
- Tenir compte des savoirs ancestraux et locaux développés localement ainsi que des habitudes culturelles.
- À travers des espaces de paroles et d'échanges, impliquer tous les acteurs en tenant compte de leurs places, rôles et stratégies dans les interactions sociales et économiques pour qu'ils soient parties prenantes pour identifier les enjeux et les problèmes auxquels ils font face et co-construire les changements agricoles vertueux.
- Avoir une assise sociale et locale qui permette l'acceptation de la démarche par les bénéficiaires et les individus et groupes indirects.
- Développer une démarche agroécologique sur une unique parcelle n'est pas l'échelle la plus pertinente à l'inverse d'une démarche qui s'inscrit amplement dans le territoire.
- Avoir une approche multisectorielle et multiscalaire en collaborant avec des acteurs dont les activités sont liées à la démarche agroécologique (eau, environnement, santé, etc.) au sein du territoire, mais également à une échelle moins locale.

Préalables à la définition d'une démarche agroécologique, les diagnostics permettront de comprendre le contexte et ses dynamiques afin d'élaborer les actions les plus pertinentes.

Témoignage

« Porté par Le Cari, le projet Avaclim est né du double constat de l'existence d'une multitude d'initiatives agroécologiques à travers le monde, et de l'absence de données fiables pour mesurer les effets de l'agroécologie et en démontrer la pertinence auprès de décideurs politiques et de bailleurs de fonds. Fort d'une large expérience dans la lutte contre la dégradation des terres et l'agroécologie, Le Cari s'est entouré de partenaires de la société civile faisant généralement partie de réseaux préexistants. Par ailleurs, l'un des objets du projet étant d'établir une méthode d'évaluation scientifiquement reconnue, des partenaires scientifiques ont participé au projet afin d'établir un partenariat recherche-société civile. »

Jérôme Enjalbert, Le Cari, **Projet Avaclim**

2 Impulser et accompagner le changement

Une fois les diagnostics établis et les actions pour la démarche agroécologique définies, il convient d'impulser et d'accompagner cette démarche de changement sans quoi elle risque d'échouer et de ne pas être appropriée.

L'accompagnement au changement doit notamment :

● Favoriser les échanges entre pairs afin qu'ils avancent ensemble et non de manière indépendante et isolée.

© Sol - Sénégal

● Créer des liens entre acteurs autour de valeurs communes. Cette dimension collective favorisera la transition vers le changement qui se doit d'être simultanément individuel et collectif.

● Impulser une gouvernance entre les différentes activités, souvent concurrentes pour l'accès aux ressources, qui gravitent autour de la démarche agroécologique afin qu'elles s'articulent et s'harmonisent en faveur de la démarche de changement.

● Impulser auprès du grand public et notamment des consommateurs une démarche de valorisation économique des produits pour assurer leur commercialisation. En effet, un changement ne peut pas être initié si économiquement les nouvelles pratiques n'apportent pas de plus-value.

● Ne pas limiter l'accompagnement uniquement aux agriculteurs. Il doit également s'adresser à l'ensemble des acteurs qui directement ou indirectement gravitent autour de la démarche agroécologique. Une attention particulière doit être portée aux collectivités territoriales afin qu'elles deviennent des agents facilitateurs, voire des pilotes de la promotion de l'agroécologie et de la gestion durable des terres. L'accompagnement ne doit pas porter que sur les savoirs et savoir-faire, mais également impulser des choix politiques, des démarches d'organisations professionnelles, des actions de sensibilisation, etc. en faveur de ce changement.

● Être simultanément individuels et collectifs afin de favoriser l'acquisition de nouvelles techniques et valeurs communes.

● S'adapter à chaque individu et groupe au regard du contexte concerné et étudié lors des diagnostics.

● Être lié à des démarches éducatives, de formation et de sensibilisation :

– travailler en lien avec les acteurs locaux compétents sur les questions éducatives.

– instaurer des curricula et des actions de sensibilisation qui, dès le plus jeune âge :

- favorisent un regard nouveau sur le milieu agricole et les filières agricoles ;
- promeuvent une vision et des valeurs transversales et interdisciplinaires de l'agroécologie.

– Identifier et former des formateurs à des compétences en ingénierie et en gestion de formation incluant les savoirs ancestraux locaux pour créer, ou renforcer, un vivier local qui souvent existe déjà. Cela est d'autant plus bénéfique que cela permet de former des formateurs avec une double compétence : aspects techniques de l'agroécologie liés au terrain et ingénierie de la formation.

– favoriser les interactions et échanges entre groupes d'apprenants.

– privilégier les formations qui se déroulent directement sur les parcelles en présence d'agriculteurs ayant déjà expérimenté des démarches agroécologiques. Cela est d'autant plus pertinent lorsque les formateurs sont également des agriculteurs et que les formations se déroulent dans des exploitations pilotes.

– développer des formations adaptées à chaque acteur de la filière dans la mesure où les savoirs et savoir-faire ne sont pas les mêmes en fonction de leur place et rôle dans la filière. Notamment, la formation à l'entrepreneuriat est centrale et doit être couplée d'un accompagnement dans la durée.

– faciliter l'acceptation du changement par les consommateurs, notamment en termes de pratiques alimentaires.
– impulser une vision de l'activité agricole qui ne soit pas uniquement économique mais plutôt transversale pour intégrer les enjeux financiers mais également environnementaux et sociaux. Par exemple, pour un producteur, un sol qui se dégrade n'est généralement pas perçu comme un problème environnemental, mais plutôt économique.
● Transformer les éventuelles concurrences pour l'accès aux ressources et au foncier en synergies.

En complément, il convient d'avoir en tête que :
● L'accompagnement ne consiste pas uniquement à transférer des pratiques mais aussi à renforcer des compétences, à donner la capacité à analyser soi-même, à prendre ses propres décisions.

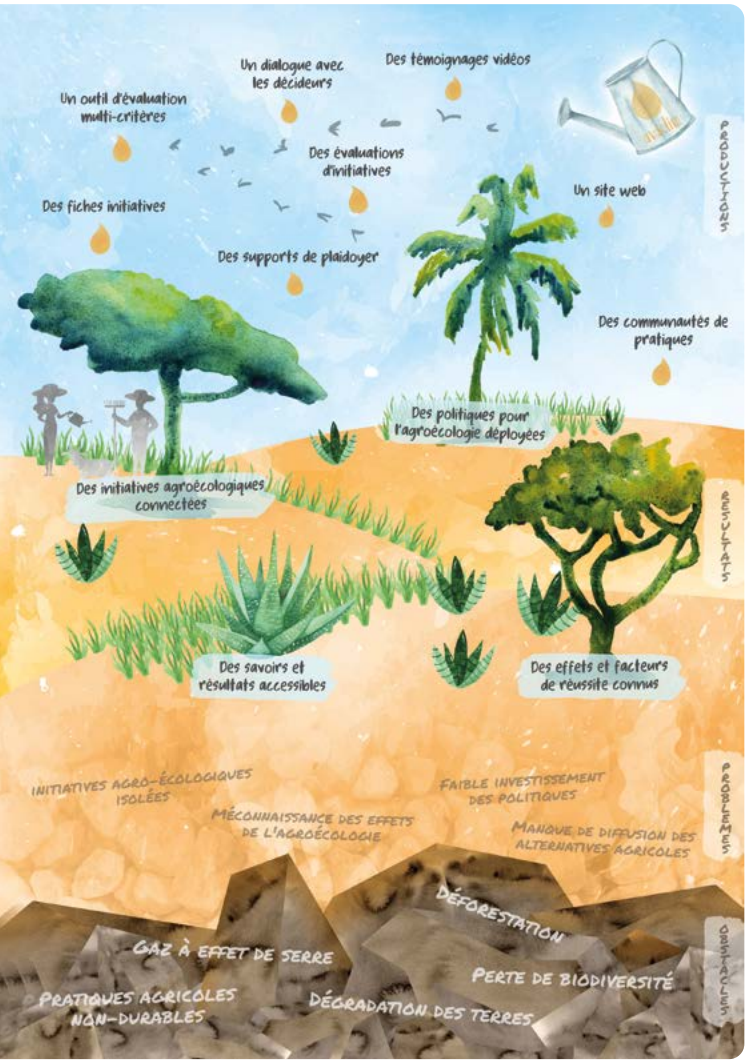

Schéma des conditions nécessaires au déploiement de l'agroécologie en zone aride du Projet Avaclim, Le Cari

● Si l'accompagnement au changement est nécessaire à toutes les étapes d'un projet, il ne sera pas du même type et devra s'adapter à l'étape concernée.
● L'accompagnement au changement de pratique ou vers une transition agroécologique est un processus qui s'inscrit dans la durée et qui implique différentes méthodologies (formations, renforcement de compétences, renforcement de capacités, mise en réseau d'acteurs, cycles de démonstration, etc.) qu'il convient d'adapter au contexte et aux publics concernés.
● Le rapport de force doit être en faveur des acteurs souhaitant amorcer le changement et non en faveur de ceux qui s'y opposent.
● Les savoirs et savoir-faire ne sont pas suffisants à l'instauration d'une démarche agroécologique vertueuse.
● S'assurer en amont de l'autorisation de la mise sur le marché. Cela implique des démarches auprès des institutions étatiques et administratives qui sont spécifiques à chaque État et qui souvent se révèlent longues.

Témoignage

« L'un des premiers points forts du projet Avaclim du Cari fut la mise en réseau d'un certain nombre d'acteurs issus du monde scientifique et de la société civile, de 9 pays différents. À l'échelle nationale, chaque partenaire local a travaillé à l'organisation d'un réseau d'acteurs réunissant des associations, des paysans, des chercheurs ou parfois des entrepreneurs privés. Ces réseaux d'acteurs ont servi de base pour l'organisation d'ateliers de partages d'expériences, de plaidoyer et de visites de terrains qui ont permis une meilleure diffusion des pratiques agroécologiques.
À l'échelle internationale, les partenaires du projet ont participé à l'organisation du sommet Désertif'Actions 2022 sur l'agroécologie et à des évènements internationaux (ex : COP15 d'Abidjan, European Society of Agronomy à Potsdam, Société scientifique latinoaméricaine de sociologie rurale) pour présenter le projet, la méthode d'évaluation et les résultats. »

Jérôme Enjalbert, Le Cari, **Projet Avaclim**

3 Prendre en compte les enjeux liés au genre et d'inclusion des populations vulnérables

Les questions de genre et d'inclusion des populations vulnérables (ex : minorités ethniques) ont toute leur place puisqu'elles s'intègrent à la dimension sociale et humaine de l'agroécologie mais sont cependant confrontées aux réalités sociales et locales.

Afin d'impulser les leviers d'action qui, dans un contexte donné, prennent en compte les enjeux liés au genre et aux populations vulnérables dans la démarche agroécologique, il convient de :

- Identifier et comprendre les rôles et les responsabilités de chacun et chacune ainsi que l'organisation sociétale entre les individus (répartition des tâches, accès au foncier, gestion des ressources financières ; qui, pourquoi et à quelles conditions). Cela passe notamment par la phase de diagnostic qui doit inclure une démarche d'analyse par le prisme du genre et des populations vulnérables.
- Mettre en place des formations et des dynamiques d'intégration des femmes et des populations vulnérables dans les démarches agroécologiques afin de favoriser en parallèle des évolutions sociales et communautaires favorables à celles-ci.
- S'associer avec des acteurs locaux dont l'expertise est le genre et les populations vulnérables. En effet, ce sont eux qui sont généralement les plus à même de disposer des connaissances contextuelles les plus justes. Ils disposent en outre souvent des outils et méthodes pertinents pour aborder les enjeux concernant ces populations sur leur territoire.
- Lors d'un passage à l'échelle d'une coopérative féminine (environ une cinquantaine de femmes sur un hectare) à une actvité suffisante pour faire vivre un ménage, ce sont souvent les hommes qui vont être les interlocuteurs et acteurs. Il convient ainsi de mettre en place les garde-fous nécessaires afin d'éviter ces situations de « récupération / spoliation », pareillement vis-à-vis des populations vulnérables dont la parole peut être effacée.
- En amont de la démarche agroécologique, avoir une réflexion conséquente sur les impacts directs et indirects que la démarche va générer sur le genre et les populations vulnérables en termes d'organisation sociale. En effet, il convient de s'assurer que la démarche ne va pas modifier négativement les systèmes d'interactions en leur défaveur, par exemple en créant un déséquilibre qui n'existait pas avant la démarche.
- Impulser des démarches agroécologiques transformatives et non pas uniquement quantitatives. En effet, actuellement les démarches agroécologiques ont tendance à se focaliser sur le nombre de femmes et de personnes vulnérables participant à la démarche et non pas sur leurs places et rôles dans les nouveaux modèles agricoles.
- Promouvoir la place des femmes et les populations vulnérables dans la gouvernance des filières et non pas uniquement se focaliser sur leurs rôles dans la filière et les retombées économiques dont elles peuvent bénéficier dans la démarche agroécologique.
- Favoriser une démarche qui inclut ou vient s'appuyer sur un processus d'alphabétisation des femmes et des populations vulnérables.

© Mamadou Lamine Kane / Iram - Mauritanie

Témoignage

« Bien qu'elle ne soit pas l'objet principal des projets du Cari, la notion de genre est toujours prise en compte dans leur création et leur mise en œuvre. C'est d'ailleurs un élément requis par la plupart des bailleurs de fonds. Au sein du projet Avaclim, la sensibilité au genre était l'un des critères de sélection des initiatives à caractériser et à évaluer par le projet.
Par conséquent, de nombreuses initiatives sensibles au genre sont promues dans le cadre des interventions de plaidoyer et de sensibilisation. Concernant les activités, certaines ont visé spécifiquement la thématique du genre :
- ***l'organisation du webinaire international « Agroécologie et féminisme », visant à partager des parcours de femmes impliquées dans la transition agroécologie ;***
- ***l'organisation en mai et juin 2022, par le partenaire Caatinga (Brésil) de l'atelier préparatoire et de la première rencontre nationale des femmes noires, indigènes et quilombolas de l'agroécologie. »***

Jérôme Enjalbert, Le Cari, **Projet Avaclim.**

© Sol - Sénégal

4 Inclure les enjeux liés au développement des filières

Une filière de production correspond à toutes les étapes qui permettent d'améliorer la disponibilité et la qualité des produits, de la fourche à la fourchette. Dans une démarche agroécologique, il s'agit ainsi d'apporter du changement par le prisme agroécologique à l'ensemble des étapes.
Pour cela, il est recommandé de :

- Structurer la mise en relation des différents acteurs de la chaîne de valeur.
- Appuyer tous les acteurs de la filière pour la rendre la plus accessible, possible : chaque acteur doit pouvoir trouver des bénéfices, pas seulement économiques, mais aussi en termes de relations sociales et d'impact environnemental.
- Appuyer les acteurs à travailler sur l'ensemble de la filière et non pas uniquement sur la partie production, notamment en anticipant les circuits de distribution. Dans le cas contraire, la valeur ajoutée des productions risque d'être limitée.
- Ne pas systématiquement viser la labellisation. En effet, en fonction du contexte, elle n'est pas forcément le levier pertinent pour valoriser les pratiques agroécologiques à l'échelle territoriale. Par exemple, sur le continent africain, les productions biologiques sont très peu valorisées localement et sont souvent destinées à l'exportation.

© Mamadou Lamine Kane / Iram - Mauritanie

Témoignage

« J'accompagne une organisation de producteurs d'ananas bio qui avait un contrat avec une industrie locale, qui avait elle-même un contrat avec un producteur de jus en France. Il a suffi que le producteur de jus en France n'achète plus pour casser une filière dans sa totalité, avec derrière des investissements très lourds au niveau de l'organisation des producteurs pour gérer 400 producteurs d'ananas en bio. Du jour au lendemain, parce qu'ils ont misé sur un seul acheteur, ils se sont retrouvés avec des ananas bio qui ne sont pas vendables sur le marché local car il n'y a pas de demande d'ananas bio au Bénin. Il faut faire extrêmement attention dans l'analyse des filières et bien étudier comment elles sont structurées. »

Christian Baranger, Institut Agro Montpellier

● Inclure dans la démarche agroécologique un processus de recherche en lien avec les structures locales afin de favoriser l'innovation agroécologique et la valorisation des filières.

● Identifier les personnes qui peuvent se charger des démarches administratives, en particulier dans des territoires où le taux d'analphabètes est conséquent. Il est primordial que l'ensemble de ces démarches ne reposent pas sur un nombre restreint de personnes afin que la démarche agroécologique soit portée de manière pérenne.

● Mettre en place des comités de gestion composés de représentants de chaque maillon de la filière (producteurs, transformateurs primaires, transformateurs secondaires, etc.) car cela facilite leur concertation et décisions collectives, par exemple pour fixer les prix d'achat de matières premières et de vente des produits finis ou encore réfléchir au partage de la valeur ajoutée.
En revanche, il est difficile d'assurer la gestion quotidienne de la filière avec ces comités qui ne peuvent pas se réunir régulièrement. Il est ainsi conseillé de diviser ces comités en deux :
– un comité stratégique où participent les représentants de la filière ;
– un comité de gestion plus restreint qui se focalise sur le développement entrepreneurial et la gestion quotidienne des unités de transformation.
Ces comités ne seront toutefois pertinents que si en amont de la démarche agroécologique les acteurs ont eu plusieurs temps d'échanges et ont définis en commun les besoins, modalités et finalités du changement.
Par exemple, s'entendre sur les prix, les volumes, la qualité, etc. est primordial.

● Si cela se révèle pertinent lors de la phase de diagnostic, développer des filières locales parallèles à la filière agricole initiale. Ces filières peuvent notamment concerner les pièces détachées et le matériel requis pour la filière agricole. Cela se révèle souvent d'autant plus pertinent dans les contextes où ceux-ci ne sont pas préalablement disponibles. Par ailleurs, ces filières parallèles peuvent également permettre l'instauration d'activités de services sur le territoire.

● Analyser l'autonomisation et la pérennité de la filière est primordiale à toute initiation de la démarche agroécologique.

● Disposer d'un soutien financier en adéquation avec le temps nécessaire pour que la filière se développe, se structure et devienne pérenne. En effet, selon les filières, la valeur ajoutée est plus ou moins importante et par conséquent, la rentabilité est plus ou moins facile à atteindre. C'est en particulier le cas pour les céréales locales qui ont une valeur ajoutée limitée impliquant des volumes de vente importants, afin d'obtenir une rentabilité suffisante.
Cela est d'autant plus important lorsque la démarche agroécologique inclut la mise en place d'infrastructures.

Témoignage

Projet de Développement et valorisation de la culture de Moringa Oleifera certifié bio dans un village burkinabé : une démarche de long court.

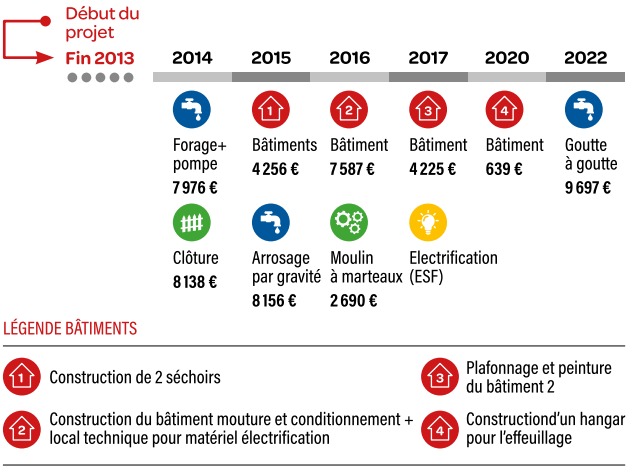

« Il nous a fallu environ 8 ans pour que progressivement, la vente de moringa au Burkina Faso soit supérieure à celle que nous réalisions en France. Maintenant, ils sont pratiquement autonomes (ils prennent en charge le financement des salaires, l'entretien, etc.) et la filière est pérenne. Pour cela, il a fallu développer la commercialisation locale mais ça n'a pas été aisé. »

Monique Douillon, Les Ballons Rouges

● Le modèle économique doit être bien pensé et bien accompagné, car souvent la vente des produits ne suffit pas à financer l'intégralité de la démarche agroécologique. En particulier, il est recommandé de trouver des acteurs qui puissent investir avec des fonds propres afin de ne pas subventionner l'ensemble de la démarche pédagogique et ainsi de faciliter l'appropriation par les populations locales.

Enfin, il convient de tenir compte du fait que si la mise en place d'une filière peut être rapide, sa pérennité et sa rentabilité peuvent, elles, prendre beaucoup de temps. La démarche agroécologique doit ainsi s'inscrire sur le long terme, ce qui requiert des démarches de suivi-évaluation continues.

5 Suivre et évaluer la mise en œuvre des initiatives

S'il est primordial de faire une analyse de la filière lors des diagnostics, cette étape doit être réitérée tout au long de la démarche agroécologique notamment du fait de la volatilité des prix sur les marchés. Ce suivi-évaluation ne doit pas uniquement se focaliser sur la filière mais plus globalement sur l'ensemble de la démarche agroécologique en mobilisant un système continu de suivi-évaluation. Plus particulièrement, il convient de :

- Combiner les méthodes afin de mobiliser des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.
- Définir un système de suivi-évaluation assorti d'indicateurs et de cibles qui permettent de :

– Savoir où l'on va, où on en est et, être capable, si besoin de réorienter les objectifs que l'on s'est fixés (pour les atteindre) ou de les revoir (lorsque l'on sait que l'on ne pourra pas les atteindre).

– Suivre l'évolution du changement lors de la mise en œuvre de la démarche agroécologique mais également après, lors de sa phase d'autonomie et de pérennité, puisque c'est généralement durant cette phase-là que les changements apparaissent.

– Détecter les changements de pratiques, mais également de perception et de cognition dont les effets peuvent être très peu perceptibles et indirects à la démarche agroécologique menée. En effet, une prise de conscience, par exemple de la dégradation des sols, peut intervenir en parallèle de la démarche mais venir l'impacter positivement, en particulier en termes d'appropriation.

– Saisir les différentes trajectoires que peut prendre la démarche agroécologique ainsi que les acteurs qui s'inscrivent directement ou indirectement dans cette démarche. En effet, ces derniers ne sont pas confrontés aux mêmes contraintes (composition des sols, main d'œuvre disponible, etc.) et ont des préoccupations et sensibilités différentes qui vont orienter vers l'adoption d'une pratique plutôt qu'une autre.

© Mamadou Lamine Kane / Iram - Mauritanie

– Estimer la pluralité d'impacts sans les cloisonner et en ne se focalisant pas uniquement sur les impacts techniques et économiques mais en incluant également l'ensemble des secteurs relatifs à l'agroécologie, en particulier les impacts environnementaux, sociaux, territoriaux.

● S'assurer que tout au long de la démarche, il sera possible de collecter les informations et données nécessaires au suivi de ces indicateurs.

● Positionner les acteurs au centre du dispositif de suivi-évaluation, par exemple en mobilisant les approches orientées changement.

Témoignage

« Nous travaillons avec des organisations de producteurs qui ont en leur sein un dispositif d'animation : des animateurs sont mobilisés pour le suivi des différents acteurs de la filière et vont à la rencontre des producteurs et des transformateurs. Ils ont à leur disposition des outils de suivi qu'ils complètent au fur et à mesure puis au siège, nous centralisons les données. Cela permet aux animateurs d'apporter des conseils aux différents acteurs et en même temps de suivre nos indicateurs de projet et de contribuer à l'évaluation du projet. »

Yuna Salmon, Association Alternatives Agroécologiques et Solidaires (Sol)

● Se focaliser sur des éléments concrets et spécifiques simples à suivre qui apportent des informations utiles au suivi de la démarche.

● Opter pour un outil ou une méthode de suivi-évaluation des démarches agroécologiques déjà existant et ayant fait ses preuves en les adaptant au contexte plutôt que de concevoir de nouveaux outils et méthodes qui nécessitent du temps et des tests préalables.

● Documenter les échecs et ne pas les cacher. En effet, il est primordial de chercher à comprendre pourquoi cela n'a pas fonctionné et de capitaliser dessus.

Exemples d'indicateurs :

– au niveau des producteurs : on évalue le rendement, les revenus des producteurs et les changements de pratiques liées à la transition agroécologique ;

– au niveau des transformateurs : on évalue les volumes de vente, la qualité de la production, les coûts et les recettes générées ainsi que le taux d'incorporation des productions agroécologiques du projet dans leurs produits ;

– au niveau des consommateurs : on évalue leur avis sur les produits (enquêtes, etc.) pour voir l'appropriation des nouveaux produits mis sur le marché.[20]

Témoignage

« L'évaluation des effets de l'agroécologie est un des axes principaux du projet Avaclim. Afin d'appréhender l'agroécologie dans sa dimension holistique, il a donc été nécessaire de développer une méthode d'évaluation spécifique avec un consortium scientifique international, tout en tenant compte des méthodes existantes. Durant le projet, un prototype de méthode a été proposé aux partenaires nationaux, qui l'ont appliqué sur deux initiatives par pays. La méthode Avaclim est en cours de modification pour prendre en compte les remarques des utilisateurs et être rendue plus simple d'utilisation. Nous avons en parallèle travaillé sur un guide méthodologique et un outil d'aide à l'utilisation de la méthode, qui seront diffusés une fois que la version finale de la méthode sera disponible. »

Jérôme Enjalbert, Le Cari, **Projet Avaclim.**

© Les Ballons Rouges - Burkina Faso

20 Pour aller plus loin : GTAE - Mémento pour l'évaluation de l'agroécologie : méthode pour évaluer ses effets et les conditions de son développement : https://gret.org/publication/memento-pour-levaluation-de-lagroecologie/ ; FAO - Tape, outil pour l'évaluation de la performance de l'agroécologie : processus de développement et guide d'application : https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb2564en/

© Caatinga / Le Cari - Brésil

6 Difficultés et barrières complémentaires à la réussite d'initiatives agroécolgiques

En tenant compte de l'ensemble des éléments mentionnés en amont, la mise en œuvre d'une démarche agroécologique sera facilitée. Il convient toutefois d'appréhender également les **barrières et difficultés** suivantes :

- La logique bailleur de financements sur 2 ou 3 ans ne correspond pas forcément à la durée des projets agroécologiques. Il s'agit donc d'adapter les étapes de la démarche agroécologique à celle des financements.
- Le portage politique local est un frein conséquent, car il s'agit de transitions qui demandent un temps long et des changements à différentes échelles. Un accompagnement et un leadership importants sont requis.
- Une démarche agroécologique s'inscrit sur le long terme, il faut donc réussir à maintenir la dynamique de groupe et la mobiliation des acteurs dans le temps.

Témoignage

« Le projet Avaclim ayant débuté à la fin 2019, il a grandement souffert du fait de la pandémie de Covid 19 qui a empêché l'organisation des réunions et des activités de partages d'expériences prévues. Nous avons ainsi été contraints de nous adapter, en utilisant la visio autant que possible, mais également en faisant évoluer les activités du projet : des visites de terrains internationales entre les communautés de pratiques ont dû par exemple être remplacées par des activités de partage d'expériences à l'échelle nationale *(une à deux activités dans chaque pays).* ***»***

Jérôme Enjalbert, Le Cari, **Projet Avaclim.**

Témoignage

« Au démarrage, il a fallu que l'ensemble des membres du groupement parlent le même langage… Pas toujours simple quand on vient d'horizons et de cultures différentes (chercheurs, enseignants, agriculteurs / France, Sénégal). Faire vivre la dynamique à distance est aussi complexe notamment avec certains acteurs qui n'ont pas pour pratique habituelle de faire des visios ».

Andréa Diaz Gonzalez, Plateforme Solidarité Internationale, **Projet Développement de pratiques agroécologiques au Sénégal.**

© PSI - Sénégal

© Mamadou Lamine Kane / Iram - Mauritanie

- Il est fondamental de faire le lien entre nutrition et production agricole, en particulier réfléchir à comment on intègre dans la démarche d'appui à l'agriculture une réflexion sur la nutrition, notamment des populations les plus fragiles.
- L'accès à des semences et la fabrication de biopesticides de façon régulière et à des coûts raisonnables par rapport au système conventionnel peut être une contrainte forte.
- La substitution du travail du sol sous forme de prestation par des capacités de semis dans des biomasses nécessite l'accès à des outils pour que la charge de travail soit constante.
- La vision négative de l'agroécologie, qui peut être considérée comme pas assez productive ni moderne. L'accompagnement et la sensibilisation sont ainsi primordiaux.
- Les réticences au changement souvent présentes parce que :

– les techniques agroécologiques proposées sont mal réfléchies vis-à-vis du calendrier du producteur.
– les agriculteurs ne s'y retrouvent pas sur le plan financier soit parce que cela ne génère pas assez de revenus ou parce que ces derniers ne tombent pas au moment où ils en ont besoin.
– la filière appuyée ne paraît pas rentable.
– le système de production des agriculteurs a été mal compris.
– le poids des traditions et les questions foncières ont été mal appréhendées ou/et sont complexes à adapter.

Co-construction, diagnostics et accompagnement sont donc primordiaux pour pallier ces réticences.

- Les politiques économiques mises en œuvre par les États dans lesquels la démarche agroécologique se déploie et qui induisent des dynamiques de marchés, filières et prix spécifiques pas forcément en adéquation avec une démarche agroécologique.
- L'inexistence d'infrastructures locales requises pour la démarche agroécologique. Par exemple, afin d'obtenir la poudre de moringa de façon sécurisée, un séchoir électrique est requis. Or, cette transformation est compromise dans les villages qui n'ont pas accès à l'électricité. Il convient donc de mettre en œuvre des processus agroécologiques qui correspondent aux équipements locaux.

Témoignage

« Dans le cadre de culture du moringa en agroforesterie, il était impossible de faire couper un arbre sur le terrain d'intervention au Burkina Faso. Il a fallu insister pendant deux ans pour expliquer aux producteurs qu'il fallait couper quelques branches pour récolter le moringa. Selon les pratiques ancestrales, c'était impossible. C'est le responsable de la plantation qui a décidé de couper les arbres après s'être assuré que ça allait repousser ; lorsqu'ils ont vu que ça repoussait, c'était parti ! »,

Monique Douillon, Les Ballons Rouges

Retrouvez plus d'exemples de projets sur le Panorama des Projets du site d'Occitanie Coopération.
https://www.oc-cooperation.org/projet/

4. Financements accessibles

Les dispositifs présentés ici financent les micro-projets dans le secteur de l'agriculture durable et de l'agroécologie portés par les acteurs régionaux (liste non exhaustive). Rendez-vous sur le site d'Occitanie Coopération, rubrique *Appels à projets,* pour consulter les règlements et connaître leurs critères et modalités.

Appel à microprojets de La Guilde

Structures éligibles
Associations françaises Loi 1901 avec plus de 2 ans d'existence légale et moins de 130000€ de ressources annuelles.
https://www.agencemicroprojets.org/financements/

Programme d'appui aux organisations de solidarité internationale issues des migrations du Forim

Structures éligibles
Organisations de solidarité internationale issues des migrations.
1 session par an
https://forim.net/accompagner/financer-laction-des-diapsoras/le-programme-pra-osim/

Quelques fondations qui peuvent proposer des appels à projets ponctuels sur la thématique de l'agroécologie (non exhaustif) :

Fondation de France
https://www.fondationdefrance.org/fr/

Et ses fondations abritées
https://www.fondationdefrance.org/fr/etre-soutenu-par-la-fondation-de-france

Fondation Addax & Oryx
https://addax-oryx-foundation.org/fr/soumettre-un-projet

Fondation Léa Nature Jardin Bio
https://fondation-mecenat-leanature.org/

Fondation Nature & Découvertes
https://fondation.natureetdecouvertes.com/deposer-un-projet/

Les collectivités du territoire d'Occitanie dont la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, lancent chaque année des appels à projets pour les acteurs de la coopération et de la solidarité internationales de leur territoire. Occitanie Coopération les recense et informe régulièrement les porteurs de projets sur les modalités d'accès à ces financements.

5. Ressources et outils disponibles

De nombreux supports méthodologiques ont été élaborés pour appuyer les acteurs qui portent des initiatives dans le secteur de l'agroécologie et/ou veulent en savoir plus sur ce secteur. Vous trouverez une liste de certaines ressources, regroupées par sous-thématiques, que vous pouvez consulter à tout moment pour construire votre projet.

Comprendre l'agroécologie

Action contre la faim • Vidéo "Qu'est-ce que l'agroécologie"
https://www.youtube.com/watch?v=JmQxQQlP0w0

FAO • Les 10 éléments de l'agroécologie
https://www.fao.org/3/i9037fr/I9037FR.pdf

Dictionnaire d'agroécologie
https://dicoagroecologie.fr/

Terre & Humanisme • Baromètre de l'agroécologie
https://terre-humanisme.org/barometre-de-lagroecologie/

Agrisud • Guide : L'agroécologie en pratiques
https://www.agrisud.org/cloud/s/jsnq9WcS8ZtmNGk

Agrisud • Guide Agriculture et dynamique des territoires
https://www.agrisud.org/cloud/s/ky5HodWAxBWtQZR

Agropolis • Dossier thématique : Transformations agroécologiques pour des systèmes alimentaires durables
https://www.agropolis.fr/IMG/pdf/dossier-thematique-agropolis-agroecologie-2.pdf

Capitalisations et partage d'expériences

Agribusiness TV
https://www.youtube.com/channel/UC5-ChYbj_r6mli5evDD7FzQ

CARI • Pour une transition agroécologique dans les territoires soumis à la désertification
https://www.cariassociation.org/fiche_ressource/pour-une-transition-agroecologique-dans-les-territoires-soumis-a-la-desertification/

CARI • Agroécologie, une transition vers des modes de vie et de développement viables
https://www.cariassociation.org/fiche_ressource/agroecologie-une-transition-vers-des-modes-de-vie-et-de-developpement-viables/

Terre nourricière • Webdoc : Mesure de la Résilience au Burundi - L'approche développée au Burundi sur les programmes de l'Union Européenne
https://www.resilience-burundi.org/

Comité scientifique français de la désertification (CSFD) • Fiche de présentation de la Grande Muraille Verte
https://www.csf-desertification.org/fiches-csfd/le-projet-africain-de-grande-muraille-verte-2/

GRDR • Romans dessinés (Histoires sahéliennes)

- **Épisode 1** Guidimakha https://grdr.org/Histoires-saheliennes-Episode-1-Dakar
- **Épisode 2** Kayes https://grdr.org/Histoires-saheliennes-Episode-2-Rufisque
- **Épisode 3** Guidimakha https://grdr.org/Histoires-saheliennes-Episode-3-Le-Guidimakha
- **Épisode 4** Kayes https://grdr.org/Histoires-saheliennes-Episode-4-Kayes

SOL • **Bande dessinée "Toutes paysannes, tous paysans !"**
https://www.sol-asso.fr/bande-dessinee/

Groupe de travail désertification (GTD) • Synthèse de Capitalisation : Démarches de mise en œuvre de projets de territoire en zones sèches incluant la gestion durable des terres et agroécosystèmes
https://www.cariassociation.org/fiche_ressource/demarches-de-mise-en-oeuvre-de-projets-de-territoire-en-zones-seches-incluant-la-gestion-durable-des-terres-et-agroecosystemes/

Publications thématiques

Comité scientifique français de la désertification (CSFD) • Dossier sur l'ingénierie écologique
https://www.csf-desertification.org/fiches-csfd/lingenierie-ecologique/

Comité scientifique français de la désertification (CSFD) • Dossier : questions de genre en zone sèche
https://www.csf-desertification.org/dossier-csfd/questions-de-genre-en-zones-seches/

Évaluation de l'agroécologie

GTAE/AgroParisTech/CIRAD/IRD • Mémento pour l'évaluation de l'agroécologie : Méthode pour évaluer ses effets et les conditions de son développement
https://gret.org/publication/memento-pour-levaluation-de-lagroecologie/

FAO • Tape, outil pour l'évaluation de la performance de l'agroécologie processus de développement et guide d'application
https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb2564en/

Autres types de publication

Institut de recherche pour le développement (IRD) • Bande dessinée sur le développement rural et durable
https://www.carolinegaujour.com/bd-ird/

Cirad • **Boost :** plateforme collaborative de mise en contact des acteurs, de partage des savoirs et des solutions, et d'appui méthodologique pour une agroécologie adaptée aux zones tropicales et aux pays du Sud
https://boost.cirad.fr/fr/7_24/5e916cd910e2df7f3464cf71/plateforme.html

Cirad • Podcast : Nourrir le vivant
https://www.cirad.fr/podcasts

L'Esprit sorcier • Désertification et insécurité alimentaire en Afrique
https://www.youtube.com/watch?v=YiXbZP1INpM

La Trame • Ciné Yam, Les paysans sahéliens - Documentaristes
https://la-trame.org/production/cine-yam-paysans-saheliens-documentaristes/

Remerciements

Occitanie Coopération tient à remercier
toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration
de ce dossier fOCus :

Groupe de travail pour la conception de ce dossier
- **Isabelle Amsalem** (Agropolis international)
- **Christophe Brossé** (Cari)
- **Patrick Smith** (Cari)
- **Clémence Vidal** (Région Occitanie)

Participant.es aux groupes d'échanges et de capitalisation
- **Manon Albagnac** (Cari)
- **Isabelle Amsallem** (Agropolis international)
- **Catherine Arribehaute** (Artisans du Monde)
- **Teatske Bakker** (Cirad)
- **Christian Baranger** (Capp'O Sud, Institut Agro Montpellier)
- **René Billaz** (Microfel)
- **Stéphane Boulakia** (Cirad)
- **Christophe Brossé** (Cari)
- **Aurélie Chévrillon-Dupleix** (Iram)
- **Monique Douillon** (Les Ballons rouges)
- **Léo Godard** (Nitidae)
- **Léa Graafland** (Iram)
- **Bernard Hubert** (Inrae - Agropolis international)
- **Rachel Levy** (Ensfea)
- **Emmanuelle Patetsos** (Terre & Humanisme)
- **Lionel Ransinangue** (Iram)
- **Yuna Salmon** (Sol)
- **Clémence Vidal** (Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée)

Entretien expert
- **Eric Scopel** (Cirad)

Témoignages projets
- **Jérôme Enjalbert** (Cari)
- **Andréa Diaz Gonzalez** (Plateforme Solidarité Internationale)
- **Monique Douillon** (Les Ballons rouges)

Relecture
- **Manon Albagnac** (Cari)
- **Christophe Brossé** (Cari)
- **Patrice Burger** (Cari)
- **Maÿlis d'Aboville** (Occitanie Coopération)
- **Eugénie Gruais** (Occitanie Coopération)
- **Patrick Smith** (Cari)

Ce dossier s'inscrit dans le cadre du programme inter-RRMA Récital-ODD (Renforcer l'éducation à la citoyenneté internationale dans nos Territoires pour une Approche Locale) coordonné par la Cirrma et financé par l'Agence Française de Développement et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

fOCus
Agroécologie
DOSSIER THÉMATIQUE 2023

occitanie coopération

Contact
05 32 26 26 73
equipe@oc-cooperation.org
www.oc-cooperation.org